

Montpellier

Notre Ville

N°236
FEVRIER 2000

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Vive l'Age d'Or

Dossier pages 7 à 10



Olympiades juin 1999

Impôts 2000 : baisse de 3% de la taxe d'habitation, de la taxe professionnelle, du foncier bâti, du foncier non bâti, et de 4% des ordures ménagères

Réunions de quartiers
mai - juin 2000

Dates à retenir

Domaine de la Pompignane : ouverture juin 2000

Commerçants des halles Castellane : déménagement au Peyrou à l'automne 2000

Maison de quartier Emma-Calvé : ouverture été 2000

Maison de quartier Frédéric-Chopin : ouverture premier trimestre 2001

Maison pour tous Michel-Colucci : ouverture automne 2000

Maison pour tous Joseph-Ricome : fin des travaux été 2000

**Charles de Gaulle,
Jean Moulin
et la Résistance**
(1940 - 1945)

Pavillon de l'hôtel de ville,
jusqu'au 15 février

A PROPOS DU TÉLÉTHON

Anne-Marie Conte-Privat, présidente de l'association Saint-Roch, pour l'aide des services municipaux qui a permis à l'association de réaliser une bougie de 4.25 km, homologuée pour le livre des records sous l'appellation "Association saint Roch de Montpellier pour le Téléthon 99. *"Nous sommes heureux (...) d'avoir contribué à ce que l'on sache que notre ville pouvait se mobiliser avec une telle force généreuse"*.

Hélène Ghesquière, responsable du projet Téléthon des Scouts de France, pour l'aide apportée aux 120 Scouts de France et à l'équipe d'adultes bénévoles lors de la réalisation de la Passerelle de l'Espoir.

Loïc Leman, président de Chimie solidarité de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Montpellier, pour l'aide *"sans laquelle nous n'aurions pu mener à terme notre projet"*. (...) nous avons ainsi pu verser à l'AFM la somme de 70 784.15 F".

Annie Lacourt, organisatrice du "Téléthon des moussaillons" préparé par l'équipe de la crèche parentale des Moussaillons, *"pour la collaboration apportée par les services de la Ville à notre manifestation"*.

Henry Lanet, coordinateur dans le département de la coordination nationale des sapeurs pompiers Téléthon, pour *"nous avoir permis de réaliser notre arbre de lumière sur la place de la comédie, en mettant à disposition une partie de la logistique de ce projet. (...) bravo pour l'efficacité de l'ensemble du personnel municipal"*.

Alain Guihard, directeur de Radio France Hérault, pour la collaboration de l'ensemble des services municipaux. *"Rigueur, efficacité et convivialité sont les mots qui définissent le mieux l'aide qu'ils nous ont apportée"*.

Michel Arcens, directeur commercial de Midi-Libre, pour le travail et la collaboration des services techniques et de la police municipale, lors de la marche de l'Espoir réalisée sous la responsabilité technique de Midi Libre.

Daniel Patte, producteur du Téléthon sur France 2, pour *"l'accueil de votre ville, le dynamisme, la motivation et l'organisation de vos équipes qui nous ont permis de réaliser plus de trente heures d'émissions appréciées, au terme desquelles le compteur a affiché le chiffre record de 461 408 790 F"*.

Père Christian Doumaison, délégué diocésain au Jubilé an 2000, paroisse des Saint-François. *"Au lendemain de la célébration de l'ouverture du Grand Jubilé an 2000 qui a obtenu le grand succès dont vous avez été le témoin, je tiens à vous exprimer notre très grande gratitude pour la qualité des services municipaux que vous avez bien voulu mettre à notre disposition"*.

Guilhem Vacquier, pour la subvention accordée à l'association Saint Roch pour l'entretien de l'église du même nom.

Armand Garcia, rue Louise-Michel. Lors de la réunion de concertation du 4^e canton du 15 octobre dernier *"je m'étais permis d'appeler votre bienveillante attention sur la présence à la Pompignane, d'une double ligne aérienne à très haute tension. A ce sujet, je lis avec une très grande satisfaction, dans Montpellier Notre Ville, n°234 de décembre 1999, qu'EDF a déjà programmé la modernisation de ses réseaux dans ce secteur et envisage l'entierement de ses lignes"*.

Jean-Pierre Morelon, président du Comité de développement des transports collectifs en site propre (TCSP) de surface, pour avoir contribué à la réussite de la réunion du comité du 21 octobre dernier *"Je vous remercie chaleureusement (...) pour la clarté avec laquelle vous avez manifesté vos convictions et présenté l'histoire et le rôle du tramway dans le District"*.

Pierre-Henri Ilhes, Maire de La Redorte, pour la participation de la Ville aux travaux d'urgence entrepris afin de réparer les dégâts causés par les inondations des 12 et 13 novembre. *"Au-delà de votre présence physique, c'est votre soutien humain et moral qui nous ont reconfortés"*.

Fabrice Hatt de l'association Fête de l'Hiver. *"Nous tenions (...) à vous exprimer toute notre gratitude, car sans votre aide nous n'aurions pu organiser la Fête de l'Hiver"*.

Philippe Delbosc, président de l'association "Les compagnons de la tradition", *"pour l'aide que vous nous avez apportée dans le déroulement de notre réception le 27 novembre dernier au château de Grammont"*.

Alain Ferrroul, responsable de la Virade de l'Espoir 99. *"En vous associant à cette Virade, vous avez fait un geste décisif pour lutter contre la mucoviscidose. A Montpellier, grâce à vous, cette 9^e Virade de l'Espoir nous a permis de recueillir 115 000 F"*.

Jean Subias, pour l'effacement des tags dans le sas d'entrée des garages de son immeuble, rue Lhénaud. *"Je tiens à vous remercier et à vous féliciter pour la gentillesse de vos standardistes, la rapidité, l'efficacité et la qualité du travail fourni par vos services"*.

Christophe Chabaud, président de l'association Opéra Etuves, pour la décoration florale réalisée, rue des Etuves. *"(...) la grande beauté des vases d'Anduze redonnent lustre et prestige à notre rue, mais en plus la démarche de concertation et de travail d'équipe entre vos services et les commerçants est une réussite"*.

M. et Mme Delbos, pour la rapidité de l'enlèvement des tags, route de Ganges, par les services de Montpellier au Quotidien. *"Félicitations pour ce nouveau service qui permet une amélioration de la qualité de vie dans notre ville"*.

Philippe Kircher, de Aides, pour le soutien permanent à l'égard de l'association et la présence du Député-Maire sur la place de la comédie, le 1^{er} décembre, journée nationale de lutte contre le Sida.

CONCERTATION
Donnez votre avis sur le nom du planétarium

Au deuxième trimestre 2001, le planétarium ouvrira à Odysseum Port Marianne. Il sera inspiré du modèle réalisé à la Cité des sciences de la Villette. Il sera doté de méga projecteurs, d'une coupole de 16 mètres de diamètre pouvant accueillir jusqu'à 200 personnes pour un parcours initiatique dans l'univers. Il s'agira d'une formidable simulation céleste permettant d'observer en quelques minutes plusieurs mois de mouvement. Une salle de spectacle à grande échelle et une large gamme d'animations sont prévues. Nous vous proposons de donner votre avis sur le nom que nous donnerons à cet équipement. Voici cinq propositions :

- Flammarion
- Copernic
- Zodiaque
- Galilée
- Ouranos

Vous pouvez :
Nous écrire à l'adresse suivante : direction de la communication, Mairie de Montpellier, 1, place Francis Ponge -- 34064 - Montpellier Cedex 2
Laissez votre message sur notre adresse Internet : journal@ville-montpellier.fr
Ou déposer votre choix dans l'urne située à l'opéra-comédie, sur le lieu de l'exposition Odysseum (côté rue des Etuves)

CONCERTATION
ZAC Port Marianne Jardins de la Lironde

A l'issue d'une concertation qui s'est tenue en octobre et novembre dernier, le conseil municipal a approuvé le dossier de création de la ZAC Port Marianne-Jardins de la Lironde. Cette ZAC appelée à accueillir environ 2000 logements et des bureaux sur 38 ha, sera la sixième des ZAC de Port Marianne.

La ville en a confié la conception d'ensemble à Christian De Portzamparc. Le parti retenu est de préserver la qualité de l'environnement dans ce site vallonné et arboré, situé aux portes de la ville. Dans cette perspective l'architecte a choisi de concentrer les logements en une dizaine "d'îles", et de privilégier ainsi les espaces verts. Il convient aujourd'hui de poursuivre la concertation sur le dossier de réalisation de la ZAC comprenant notamment le plan masse, le plan d'aménagement de zone et le règlement.

Aussi ce dossier sera mis à la disposition du public entre le 28 février et le 10 mars.

Une réunion publique sera également organisée pendant cette période. La date, l'heure et le lieu seront précisés par voie d'annonce dans le Midi Libre la semaine précédant la réunion.

A l'issue de cette deuxième phase de concertation, le dossier de réalisation de ZAC sera approuvé par le conseil municipal avant d'être soumis à enquête publique au mois de juin ou septembre prochain.



Photo : J.-L. Ginon



Georges Frêche, député-maire



Jacqueline Bégin, adjointe au maire déléguée à l'Age d'Or

L'âge d'or à Montpellier dynamisme et solidarité

Beaucoup de retraités viennent s'installer dans notre ville ou y reviennent après une vie professionnelle passée au loin. Le soleil, la mer, la beauté de la région, et plus généralement la qualité de la vie expliquent cette attraction. Montpellier par son charme, son dynamisme culturel, commercial, sa convivialité, sa jeunesse séduit. La qualité des structures d'accueil et d'animation pour le troisième âge, qui facilitent la vie de tous les jours et l'intégration dans la cité, constituent aussi des atouts essentiels. En effet la ville a développé une politique dynamique et solidaire en faveur de ses aînés, et a su l'adapter aux évolutions de notre société : décohabitation entre générations, marginalisation par l'âge et l'isolement, allongement de la durée de la vie. Pour répondre à ces nouvelles données nous avons fait porter nos efforts vers la mise en place d'équipements et de services, lieux de vie ou structures de loisirs, afin de recréer de nouveaux liens, de permettre à chacun de garder toute sa place dans la société, et d'avancer en âge dans la dignité.

Des services de maintien à domicile

Le maintien à domicile est au cœur de notre politique vis à vis des personnes âgées. L'objectif prioritaire est de permettre au plus grand nombre de rester dans son cadre de vie, et de vieillir dans les meilleures conditions de confort et de sécurité dans son quartier, son logement... Dans cette optique, des services de maintien à domicile, soins, aide-ménagère, téléalarme ont été mis en place, apportant une aide matérielle mais aussi un lien social indispensable.

Des clubs de loisirs

La vie aujourd'hui, ne s'arrête plus avec la retraite. Elle est vécue pour beaucoup comme un nouveau départ, une expérience enrichissante pour l'individu et la communauté avec laquelle il est indispensable de multiplier et de développer de nouveaux liens.

Quatorze clubs d'animation et l'espace Antonin Balmès offrent à plus de 16000 retraités montpelliérains la possibilité d'épanouir leur talents et de se distraire en s'investissant dans l'activité de leur choix grâce à un programme à multiples facettes. Le programme mis en place par le service municipal Age d'or ainsi que d'autres associations de la ville complètent les activités des clubs. L'Université du Tiers Temps par exemple fait appel à des intervenants de qualité pour son programme de conférences qui attire un public nombreux.

Des retraités actifs et volontaires qui se mettent au service de la communauté

Mais il apparaît de plus en plus que l'offre d'activités nouvelles et participatives ne suffit plus à satisfaire les besoins des nouveaux retraités plus actifs et volontaires. Nombre d'entre eux émettent l'envie de se positionner en tant qu'acteur et non plus seulement en usagers. On assiste ainsi à un nouveau mouvement qui permet de situer les retraités comme des maillons essentiels de la chaîne de solidarité. Cette nouvelle donne se traduit de multiples façons : l'engagement de retraités de plus en plus nombreux dans les associations de la ville qui se mettent au service des autres : restaurants du cœur, aide aux enfants malades, visite à domicile, soutien scolaire etc. La mobilisation des retraités pour le dernier Téléthon fournit la meilleure preuve de la disponibilité et de la générosité de cette population qui aspire à faire reconnaître son potentiel et à le mettre à la disposition du plus grand nombre pour peu qu'on lui en donne l'occasion.

Des maisons de retraite adaptées au grand âge

Si la grande majorité des retraités montpelliérains ont gardé une vie très active, d'autres éprouvent des difficultés d'autonomie et ont besoin d'équipements spécifiques, de services adaptés et d'un soutien particulier. Aujourd'hui sept maisons de retraite accueillent les personnes qui ne peuvent ou ne veulent plus vivre isolées. L'allongement de la durée de la vie grâce aux progrès de la médecine, au travail de prévention réalisé par différents partenaires, nous a obligés à faire un effort énorme pour médicaliser ces structures afin d'accueillir dans les meilleures conditions matérielles et psychologiques les personnes qui perdent leur autonomie.

Pour terminer nous souhaitons mettre l'accent sur un élément qui nous paraît essentiel et qui se développe tant dans les clubs que dans les résidences-foyers, ce sont les rencontres entre les jeunes générations et leurs aînés, à travers des échanges culturels, sportifs ou festifs. C'est en multipliant ce type d'expérience que nous pourrions retisser les fils d'une communauté harmonieuse où chaque habitant a sa place.

Georges Frêche
député-maire

Jacqueline Bégin
Adjointe au maire déléguée à l'Age d'or
Commerçante retraitée



Max Léviata, adjoint au maire délégué à l'enseignement

Toutes les écoles disposent aujourd'hui d'une bibliothèque

Grâce aux BCD, les bibliothèques centres documentaires qui fonctionnent dans les écoles de la Ville, tous les petits Montpelliérains peuvent découvrir le plaisir de la lecture, élément primordial de réussite et d'épanouissement.

"Il faut donner les mêmes chances de réussite à tous les enfants pendant leur scolarité, c'est essentiel" précise Max Léviata, adjoint au Maire délégué à l'Enseignement. Et il ajoute, "La différence est grande, entre l'enfant qui naît entouré de livres et l'enfant qui grandit dans un univers sans livre : entre les deux, une très profonde inégalité s'est déjà constituée au moment d'apprendre à lire. C'est pour quoi, il était nécessaire de développer à l'école, pour tous ces enfants qui ne l'ont pas chez eux, un intérêt pour le livre et pour la langue du livre".



La BCD de l'école élémentaire Jean-Sibélius (jeu de Mail 2), est une des toutes premières créées par la Ville à la demande des équipes enseignantes.

Consciente de son rôle et de sa mission, la municipalité a voulu, il y a dix ans, en mettant en place un plan lecture, favoriser par le biais des bibliothèques centres documentaires, appelées BCD, l'apprentissage et la pratique de la lecture, tout en offrant aux enfants un environnement scolaire riche et stimulant. Les moyens apportés ont été immédiatement à la hauteur de l'enjeu. Au départ de l'opération, le budget annuel s'élevait à 200 000 F pour le mobilier et à 300 000 F pour l'achat des livres. Maintenant que toutes les écoles sont équipées, 80 000 F sont affectés chaque année pour l'achat de matériels restant à pourvoir, et 125 000 F pour le renouvellement des fonds.

LES 43 000 OUVRAGES DU FONDS TOURNANT À LA DISPOSITION DES ÉCOLES

Dans les écoles maternelles et élémentaires, les quelque cent dix BCD sont des lieux de lecture spécifiques et bien identifiés, proposant une approche non scolarisée du livre. Toutes sont maintenant bien dotées en mobiliers : bac à albums, présentoirs, tables, coins lecture... et ouvrages en nombre.

Pour permettre le renouvellement des livres et matériels des BCD, une subvention de la Ville est accordée aux écoles à la demande des équipes enseignantes et en fonction du nombre d'enfants concernés. On estime que l'école doit disposer d'au moins trois ouvrages par enfant pour pouvoir assurer le prêt à domicile. Les enseignants ont ensuite une totale liberté dans le choix des livres, dont ils effectuent eux-mêmes les achats. Cette dotation municipale est complétée, le plus souvent, par les apports de l'OCCE, la coopérative scolaire, alimentée par les lotos, les fêtes... organisés par l'école. En plus du fonds de leur BCD, les écoles bénéficient aussi de prêts de livres de la bibliothèque municipale. Ce service du prêt aux écoles, créé par la Ville en 1992, et dont le budget annuel consacré à l'acquisition de nouveaux ouvrages s'élevait à 1,15 000 F, met à la disposition des écoles quelque 43 000 ouvrages. Ce fonds "tournant" propose en outre, une sélection de livres pour les tout-petits des crèches et haltes-garderies montpelliéraines. C'est ainsi que chaque année, plus de 30 000 ouvrages sont prêtés dans les structures de la Ville accueillant les enfants. Avec cette richesse de fonds et ce fréquent renouvellement d'ouvrages dans leur BCD, les écoles ont rompu avec l'époque révolue des bibliothèques de classes aux rayonnages clairsemés. Si certaines subsistent encore c'est sous la forme de compléments pédagogiques aux enseignements de la langue.

"AUJOURD'HUI, C'EST JOUR DE BIBLIOTHÈQUE !"

Pour les enfants, la "pause" bibliothèque est toujours un moment sacré. Les élèves viennent, pendant ou hors temps scolaire, y choisir le ou les livres qu'ils rapporteront chez eux pour une semaine ou plus et qu'ils pourront, la plupart du temps, partager au cours de moments privilégiés avec leurs parents. "Amener le livre chez soi, se l'approprier, c'est une démarche primordiale pour les enseignants" explique Andrée Weill conseillère municipale. "Familiariser les enfants dès le plus jeune âge avec le livre, c'est leur donner

la maximum de chances pendant tout le temps nécessaire à l'apprentissage de la lecture et à la maîtrise de la langue qui s'étend au-delà de l'enseignement élémentaire. C'est aussi le moyen de leur faire goûter à la "lecture plaisir" et de créer ce besoin de lire et du livre, qui une fois acquis, perdure à jamais".

DES ANIMATIONS AUTOUR DU LIVRE
Le réseau des bibliothèques et médiathèques de la ville et l'ABCD, Association pour le développement des bibliothèques centres documentaires, donnent aux écoles la possibilité de participer à une série d'animations autour du livre et de la lecture dans le prolongement de l'action entreprise dans les BCD. Les temps de contes, les "goûters livres", les "lectures goumandes" trouvent à chaque fois, si besoin est, la soif intarissable d'histoires lues des enfants. Les rencontres avec des auteurs et les illustrateurs leur permettent de comprendre le travail concret d'élaboration du livre et de mesurer l'apport imaginaire et créatif nécessaire à sa conception. Les parents sont toujours associés à ces actions de sensibilisation qui sont autant de moments privilégiés de découverte de la lecture. Réunir dans le même effort, autour de la maîtrise de la langue, tous les acteurs agissant dans l'entourage des enfants est le gage d'une grande efficacité pédagogique.



À l'école maternelle Paul-Eluard (La Rauze), la BCD existe depuis une dizaine d'années. Elle propose 2000 ouvrages que les enfants, dès le plus jeune âge se plaisent à "déguster" à volonté.

Le B.A. BA de l'ABCD

L'ABCD, (Association pour le Développement des Bibliothèques, Centres Documentaires) est une association nationale créée à Montpellier, il y a vingt ans, à l'initiative de parents d'élèves, dont Josette Taillade, maintenant documentaliste à l'association. L'ABCD s'est donnée pour mission de développer les bibliothèques centres documentaires en milieu scolaire et de dispenser formations, stages et journées d'études de même que des animations qui consistent en rencontres avec des auteurs, ou des conteurs, en concours, comités de lectures, clubs-lecture ainsi qu'en goûters livres dans les écoles. Son centre de ressource en littérature de jeunesse est composé de 9 500 livres de la petite enfance à l'adolescence, à la disposition des enseignants et des parents d'élèves. L'association est subventionnée par la Ville à raison de 80 000 F par an. Elle est située dans les locaux de l'U.F.M. Institut universitaire de formation des maîtres) où elle effectue un travail important d'appui et de conseil auprès des enseignants. Si son rôle a été majeur, au moment de l'implantation des BCD, dont les projets ont été élaborés en concertation avec les équipes pédagogiques, il consiste maintenant davantage en un travail de partenariat avec tout le réseau des bibliothèques et médiathèques de la ville.

LE TRIO GAGNANT DES LIVRES ACTUELLEMENT DANS LES BCD.



La nouvelle valeur sûre, un polar pour les plus grands



Un album qui fascine les enfants



L'intemporel, lu et relu avec délice, par des générations de tout-petits.

Création de l'Institut universitaire euro-méditerranéen Maïmonide

Avec la création de l'Institut universitaire euro-méditerranéen Maïmonide, Montpellier, lieu incontournable de la mémoire des Juifs en Europe, renoue avec son passé de terre empreinte d'un judaïsme médiéval brillant



L'Institut universitaire euro-méditerranéen Maïmonide a été créé en décembre 1999 sur une idée originale de M. Le professeur René-Samuel Sirat, afin de doter Montpellier et le pôle Europe-Méditerranée d'une structure intellectuelle, universitaire et scientifique, spécialisée dans l'enseignement des disciplines ayant trait au judaïsme, sa culture, son histoire et sa langue. Son ambition : offrir aux participants un enseignement de qualité et une connaissance approfondie de la spécificité du judaïsme et de ses composantes.

L'Institut se propose de favoriser les échanges intellectuels entre les universités et centres de recherches des villes et régions du bassin méditerranéen. Par ailleurs, l'enseignement de la paix et la promotion du dialogue interreligieux et multi-confessionnel participent des buts et des objectifs de l'Institut Maïmonide.

STRUCTURE DE L'INSTITUT

L'Institut propose pour sa première année une série de cours et de conférences répartis autour de trois axes d'enseignement : Un cours hebdomadaire d'histoire du judaïsme et d'Israël le lundi de 18h30 à 19h30

et un cours de langue hébraïque le lundi de 19h30 à 21h30. Ces deux cours hebdomadaires constituent le programme "Racines Plus". Des grandes conférences mensuelles déclinées par des universitaires et chercheurs invités. Des séminaires bimestriels intitulés "Paroles et musiques de la Diaspora" consacrés au Yiddishland, au judaïsme comtadin



De gauche à droite : Guy Zemmour, vice-président ; Michaël Iancu, directeur ; René-Samuel Sirat, président fondateur ; Pr. Georges Frèche, membre du comité scientifique.

et au monde sépharade, conférences-débats illustrées par des concerts de musique traditionnelle donnés par des professionnels spécialisés dans les thématiques précitées.

Des voyages d'études en Languedoc, Provence, Comtat-Venaissin, Catalogne et Tos-

cane, sur les traces du judaïsme méditerranéen sont prévus en automne 2000.

CORPS ENSEIGNANT

Les conférences et les séminaires sont assurés par des spécialistes, universitaires et chercheurs français et étrangers, mais aussi des artistes des mondes théâtral et musical. Voici quelques-uns des intervenants prévus dans les mois à venir :

Georges Frèche, René-Samuel Sirat, Françoise Atlan, Willy Bok, Jean Carasso, Marc-Henri Cyrkier, Mireille Hadas-Lebel, Carol et Danièle Iancu, André Kaspi, Maurice Konopnicki, Maurice Kriegel, Michel Liebermann, Victor Malka, Daniel Mesguich, Gérard Nahon, Evelynne Oliel-grausz, Edgard Reichmann, Gilles Rozier, Simon Schwarzfuchs, Esther Starobinski-Safran, Caude Sultan, Jacques Taieb, Mag Tayar-Guichard, Georges Weill.

Contact
Michaël Iancu, directeur
34000 - Montpellier
Tél : 06 03 83 59 27
Fax : 04 67 27 92 19

COURS ET SEMINAIRES

LE LUNDI RACINES PLUS

• Hébreu
Débutant et moyens de 19h30 à 21h

• Histoire du Judaïsme et d'Israël
Histoire du Sionisme de 18h30 à 19h30

LE JEUDI PAROLES ET MUSIQUES DE LA DIASPORA

• Le Yiddishland
Jeudi 3 février (18h - 19h30 et 20h30 - 21h30)
Conférence de Gilles Rozier, directeur de la Bibliothèque Medem, Paris
Concert de musique yiddish par Michel Liebermann, baryton, chargé de cours à l'Université de Provence

• Le Judaïsme comtadin
Exceptionnellement samedi 25 mars (20h30 - 21h30)
Conférence suivie d'un concert de musique judéo-comtadine et classique par Mag Tayar-Guichard, piano, docteur en musicologie, professeur au conservatoire national de région de Marseille

• Le judaïsme sépharade
Jeudi 25 mai (18h - 19h30 et 20h30 - 21h30)
Conférence de Jean Carasso, directeur de la revue "La lettre sépharade"
Récital de romances sépharades par Françoise Atlan, chants et percussions

PROGRAMME DES CONFERENCES

• "Montpellier ville de la tolérance"
par Georges Frèche
Député-maire de Montpellier, HEC, professeur d'histoire du Droit et de Droit romain à la faculté de Droit, docteur ès Lettres (Histoire), ancien élève de l'école pratique des Hautes Etudes 5e et 6e sections, Sciences Economiques, sociales et religieuses.

Sous la présidence de René-Samuel Sirat
Mercredi 12 janvier à 20h30
Salle Einstein - Le Corum
• "Hillel, un sage au temps de Jésus"
par Mireille Hadas-Lebel
Professeur d'histoire des religions à l'université Paris IV Sorbonne.

De tous les maîtres cités dans le Talmud, Hillel le babylonien qui vécut et enseigna à Jérusalem au temps du roi Hérode, reste sans doute aujourd'hui le plus populaire dans la tradition juive. C'est de lui que se réclame la tendance modérée que le Talmud fit prévaloir, c'est à lui que se rattache la lignée des patriarches qui guidèrent le judaïsme jusqu'au Ve siècle.

Mercredi 16 février à 20h30
Salon du Belvédère - Le Corum
• "Les Juifs du Maroc d'hier et d'aujourd'hui"
par Victor Malka
Journaliste à France2 et France Culture, chargé de cours à l'université Paris XII.
Foisonnante communauté millénaire qui a su, au cours d'une histoire parfois mouvementée, riche intellectuellement, tisser des liens étroits et entretenir des rapports privilégiés avec la population et la royauté. Etat et devenir d'une communauté sépharade phare en voie d'extinction.

Jeudi 9 mars à 20h30
Salon du Belvédère - Le Corum

• "Poètes et écrivains de la Shoah"
par Daniel Mesguich
Acteur, et metteur en scène, professeur au conservatoire d'art dramatique de Paris.
Conférence suivie d'une présentation de textes littéraires d'auteurs sur la Shoah. Fondane, Wiesel, Primo Levi au programme. Par un amoureux du verbe, acteur et metteur en scène de cinéma et de théâtre, habité par le souci de transmettre, conscient de sa judéité.

Lundi 5 avril à 20h30
Salon du Belvédère - Le Corum
• "Le judaïsme américain et la Réforme classique de Kaufmann Köhler"
par Willy Bok
Professeur à l'Université libre de Bruxelles, directeur de l'Institut d'études du judaïsme Martin Buber, Bruxelles.

Jeudi 11 mai à 20h30
Salle Rabelais
• "La Terre sainte au temps des Kabbalistes"
par Gérard Nahon
directeur d'études à l'École pratique des Hautes Etudes, section des Sciences Religieuses, Paris.

Au 16e siècle la Terre sainte au pouvoir des Turcs fut revivifiée par un afflux de Juifs expulsés d'Espagne et du Portugal. Ses villes et ses campagnes se repeuplèrent et bourdonnèrent d'activités nouvelles. Deux tentatives de restauration politique et économique virent le jour, l'une à Sated, l'autre à Tibériade. Sous l'impulsion des Kabbalistes, Safed exerça bientôt une autorité spirituelle sans partage avec la diffusion en Europe des doctrines d'Isaac Luria Ashkenazi Ar-ha-qadosh.

Bienvenue au nouvel institut universitaire :

Après l'école des Hautes Etudes du Judaïsme de Paris, l'Institut universitaire européen Rachi de Troyes, l'Université juive européenne, l'Institut des connaissances des religions du Livre, la Chaire Unesco "Connaissance réciproque des religions du Livre et enseignement de la Paix", saluons la création à Montpellier de l'Institut universitaire euro-méditerranéen Maïmonide.

Portant le nom prestigieux de l'Aigle de la synagogue, il permettra aux étudiants, universitaires et chercheurs et intellectuels curieux des études juives et hébraïques, et au vaste public d'épancher leur soif de connaissances et d'approfondir leurs recherches dans un domaine qui reste toujours d'une brûlante actualité.

Remercions monsieur le député-maire de Montpellier Georges Frèche et son conseil municipal pour l'aide précieuse qu'il a bien voulu apporter à la création du nouveau fleuron de la vie universitaire montpelliéraine.

A tous je souhaite une bonne et heureuse année studieuse et fructueuse.

Professeur René-Samuel Sirat Ancien Grand Rabbín de France

Professeur René-Samuel Sirat Ancien Grand Rabbín de France

UN ESPACE JEUNES À LA MLI

Afin de permettre aux jeunes de trouver en un seul lieu le plus nombre de services et de réponses sur les questions d'insertion, d'emploi, de formation, la MLI en partenariat avec l'ANPE a mis en place un Espace Jeunes.
Place Paul Bec - Tél. 04 99 52 69 29
Le Grand Mail - Tél. 04 67 75 29 67

RÉSERVE NATURELLE DU LEZ

Le parc de Lunaret propose des visites commentées de la réserve naturelle du Lez pour les personnes qui veulent découvrir la partie habituellement fermée au public. Ces visites proposent la découverte de sites remarquables des falaises, des bords du Lez, des forêts galeries. Ces visites sont gratuites, ont lieu une fois par mois et durent 2h30.
Prochaines visites : 16 février, 15 mars, 5 avril, à 14h.
Inscription obligatoire au 04 67 63 27 63

COMPLEXE FUNÉRAIRE DE GRAMMONT : NOUVEAUX LOCAUX

Depuis janvier, le service des affaires funéraires, chargé de l'état civil-décès et des cimetières, occupe de nouveaux locaux situés au rez-de-chaussée du complexe funéraire de Grammont. Ce service fonctionne tous les jours de l'année : du lundi au vendredi de 8h à 17h30 ; les samedi, dimanche et jours fériés de 8h30 à 12h. Tél. 04 99 52 88 70.

JOURNÉE DE L'AUDITION

La troisième journée nationale de l'audition aura lieu le 7 mars. L'association des malentendants et devenus sourds de l'Hérault l'ADEMSH, tiendra à cette occasion portes ouvertes à son local à la maison des associations, 46 cours Gambetta DE 10h à 18h. Deux conférences-débat seront données par les professeurs Christian Gélis et Rémi Pujol à la salle Guillaume de Nogaret équipée de la boucle magnétique.

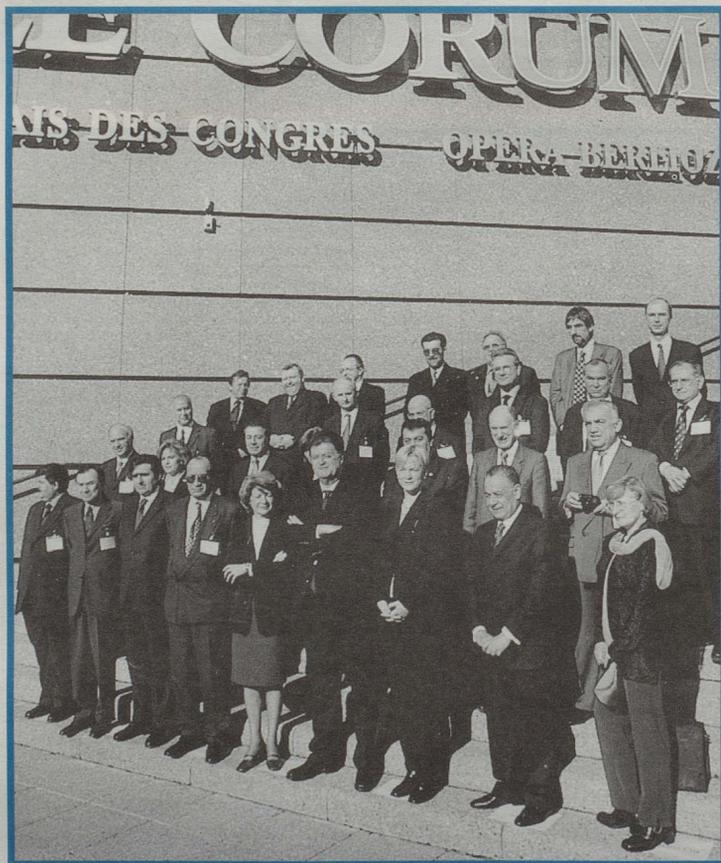
Montpellier capitale médicale de la Méditerranée du 12e au 21e siècle

Avec la tenue d'Euromed, en décembre dernier, Montpellier confirme le rôle majeur qu'elle joue dans domaine médical autour de la Méditerranée depuis le Moyen Age

Le 3 décembre dernier 27 ministres de la santé, représentant les 15 états membres de l'Union européenne et douze pays méditerranéens se sont réunis au Corum à Montpellier, à l'invitation de Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale. L'objet de cette rencontre "Euromed" : la mise en place d'une politique concertée de lutte contre les maladies transmissibles. Cet événement, qui positionne notre ville comme un pôle de développement et de recherche médicale de tout premier ordre, s'inscrit dans son histoire la plus lointaine. La médecine fait en effet partie intégrante de l'identité de la ville, et ceci depuis plus de huit siècles d'après Louis Dulieu, le grand spécialiste incontesté de l'histoire de la médecine à Montpellier. Extraits de l'ouvrage publié sous sa direction aux éditions Hervas (1990). « (...) Le plus ancien texte remonte à 1137. Nous le trouvons dans la vie de l'archevêque de Mayence, Adalbert II (...) Le témoignage suivant date de 16 ans plus tard. Cette fois-ci, il s'agit de l'archevêque de Lyon, Héraclius de Montboisier. (...) Ces

deux témoignages prouvent que la médecine montpelliéraine avait une grande renommée dont on parlait non seulement à Lyon mais encore à Mayence. Une telle réputation n'avait pu être acquise en quelques années. Sans doute plusieurs générations de médecins y avaient-elles contribué ? On peut donc penser que la médecine montpelliéraine avait pris naissance au siècle précédent, c'est à dire au 11e siècle. (...) La constitution de l'école de médecine de Montpellier est due à une situation privilégiée de la ville qui était non seulement un port en relation avec tous les pays du bassin méditerranéen et au-delà, mais encore un point de convergence des idées qui, depuis le Moyen-Orient, cheminaient lentement sur les deux rives, septentrionale et méridionale de la Méditerranée, pour se rejoindre en terre d'Oc, lieu de passage par excellence mais aussi, parfois, lieu de refuge pour les exilés. L'intelligence avertie des premiers seigneurs de la cité, les Guilhem, celle des consuls ensuite, firent le reste en favorisant l'implantation à Montpellier même de savants qui, normalement auraient pu se fixer dans les villes environ-

nantes, plus anciennes et plus importantes. L'étude des origines de la médecine à Montpellier permet de distinguer deux grands apports : gréco-latin et judéo-arabe. (...) Il semble que les représentants des deux grands courants se soient sensiblement équilibrés dès le début, sans que les faveurs aillent plutôt à l'un qu'à l'autre. C'est ce qui explique le succès immense de l'école de médecine de Montpellier au Moyen Age, succès du au fait qu'on y enseignait toutes les connaissances médicales, offrant ainsi aux étudiants un éventail de doctrines qu'ils ne pouvaient trouver nulle part ailleurs (...) L'école de médecine de Montpellier au Moyen Age puise donc ses racines dans tout le bassin méditerranéen. Dans un mouvement de retour, les médecins montpelliérains ont été à l'origine de la création d'un grand nombre d'établissements hospitaliers en Méditerranée : Jérusalem, Beyrouth Chypre, Rhodes Malte, Rome... La première conférence euroméditerranéenne des ministres de la santé à Montpellier est bien dans le droit fil de notre histoire.



Les délégués de l'Union Européenne et des pays méditerranéens à Euromed le 3 décembre 1999 (de gauche à droite et de bas en haut)

M. Helmut Friza - Autriche - Sous directeur en charge des questions de la santé. M. Jean-Marc Hoscheit - Luxembourg - Ambassadeur du Luxembourg. Dr José Antonio Gutierrez Fuentes - Espagne - Directeur de l'institut national de la santé Carlos III. M. Ray Busuttill - Malte - Directeur général de la santé. M. Hans Stein - Allemagne - Sous directeur au ministère de la santé. M. Nick Boyd - Royaume Uni - Chef de la branche internationale. M. Steffen Hansen Egesborg - Danemark - Conseiller pour la santé et les affaires sociales. M. Mohamed Larbi Abbas - Algérie - Secrétaire général, ministère de la santé et de la population. M. Tarik Alcheikh - Syrie - Directeur du haut conseil de la santé. M. Jerry O'Dwyer - Irlande - Secrétaire général du ministère de la santé. M. Riad Zaanoun - Palestine - Ministre de la santé. M. Jan Van Wijngaarden - Pays Bas - Inspecteur des maladies infectieuses. M. Yehoshua Shemer - Israël - M. Vittorio Silano - Italie - Directeur des relations internationales, ministère de la santé. M. Frixos Savvides - Chypre - Ministre de la santé. Mme Ioanna Panopoulou - Grèce - Secrétaire générale du ministère de la santé. M. Karam Karam - Liban - Ministre de la santé. Mme Ewa Persson Göranson - Suède - Secrétaire d'état adjoint. M. Osman Durmus - Turquie - Ministre de la santé. M. William Hunter - Commission européenne - Directeur de la direction E, santé et protection des consommateurs. M. Ishaq Mohamed Maragah - Jordanie - Ministre de la santé. M. Abdel Wahad El Fassi - Maroc - Ministre de la santé. M. Courtois - France - Ministère des affaires étrangères, ambassadeur chargé du Processus de Barcelone. M. José Miguel Boquinhas - Portugal - Secrétaire d'état à la santé. M. Hédi M'Henni - Tunisie - Ministre de la santé. M. Gillot - France. M. Georges Frêche - Député-maire de Montpellier. Mme Eeva Biaudet - Finlande - Ministre de la santé. M. Ismail Sallam - Egypte - Ministre de la santé et de la population. Mme Magda Alvoet - Belgique - Ministre de la protection, de la consommation, de la santé publique, et de l'environnement.



Qualité de vie en maison de retraite

Vive l'Age d'Or



Restez chez soi grâce aux services de maintien à domicile



Voyager avec l'Age d'Or : La Bretagne en septembre 1999

Des loisirs pour tous les goûts

La carte Age d'or Un véritable passeport pour le temps libre

Age d'or est un service municipal rattaché au centre communal d'action social qui propose aux retraités des activités de loisirs, de culture ou de sport. La carte Age d'or permet de bénéficier de nombreux avantages en matière de loisirs et d'activités culturelles et sportives : participation aux ateliers de l'espace Antonin Balmès, aux activités du calendrier Age d'or, aux animations des clubs de la ville, aux Olympiades des retraités. Elle donne aussi la gratuité des activités sportives (sur présentation de la carte Place aux sports) et des tarifs préférentiels dans les cinémas, à l'opéra, pour les concerts de l'orchestre national de Montpellier etc. Pour s'inscrire à l'Age d'or il faut avoir 60 ans ou être retraité ou invalide, et habiter Montpellier. La carte est délivrée gratuitement. Une participation financière est demandée pour les sorties et certaines animations.

Pour s'inscrire
Se présenter à la mairie, au service Age d'or, muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



L'Age d'Or au pays d'Olt en octobre 1999

14 clubs de proximité

Au cœur des quartiers, des structures de loisirs accueillantes, pour les retraités

Quatorze clubs de retraités fonctionnent dans les différents quartiers de la ville en faisant la part belle aux activités traditionnelles. On chante, on danse, on joue dans ces lieux placés avant tout sous le signe de la convivialité : bals, jeux de loto, concours de belote, de scrabble, ateliers de relaxation, excursions aux beaux jours, repas au moment des fêtes de fin d'année... Un éducateur sportif dispense dans les clubs des cours de gymnastique douce. Mais les clubs proposent de plus en plus de nouvelles activités pour répondre aux aspirations des retraités qui souhaitent enrichir leurs connaissances et participer activement à la vie sociale, sportive et culturelle de la cité. Des ateliers spécialisés ont été mis en place : ateliers-mémoire avec la Caisse primaire d'assurance maladie, ateliers prévention routière, ateliers d'écriture, ateliers théâtre, ateliers artistiques, soins esthétiques, groupe vocal, danse sportive ou de salon, jardinage...

- **Club Aiguelongue**
Rue Raoul-Follereau
Cité de la Justice - Escalier 21
Tél. 04 67 54 53 72
- **Club des Aubes**
Rue Saint-André-de-Novigens
Les Aubes
Tél. 04 67 72 98 83
- **Club Baroncelli**
Avenue de Bologne
La Paillade
Tél. 04 67 75 65 83
- **Club Bonnet**
34, rue des Etuves
Cœur de ville
Tél. 04 67 60 76 02
- **Club Boulet**
4, rue des Aconits
Petit Bard
Tél. 04 67 40 43 87



Visite d'écoliers au Club Jacqueline Maillan

- **Club Jacqueline-Maillan**
123, rue Georges-Brassens
Croix d'Argent
Tél. 04 67 42 43 07
- **Club de la Cavalerie**
28, rue de la Cavalerie
Beaux Arts
Tél. 04 67 79 09 81



Fête du Printemps au Club de la Cavalerie

• **Club Luis-Mariano**
Parc de la Guirlande
Tél. 04 67 58 88 64

• **Club Jeanne-Galzy**
14, allée de Clémerville
Cité Astruc
Tél. 04 67 92 03 25



Après midi chanson au Club du Lac

• **Club Le Lac**
Rue Louis-Pergaud
Les Hauts de Massane
Tél. 04 67 45 11 60



Atelier floral au Club Laure-Moulin

• **Club Laure-Moulin**
45, rue Frédéric-Bazille
Avenue de Palavas
Tél. 04 67 65 48 60



Répétition pour les Olympiades au Club Lemasson

• **Club Lemasson**
8, rue Ripoll
Mas Drevon
Tél. 04 67 42 80 81



Groupe vocal au Club Vincent-Scotto

• **Club Vincent-Scotto**
17, allée Antonin-Chauliac
Celleneuve
Tél. 04 67 45 53 86

• **Club Paul-Valéry**
Maison pour tous Marcel-Pagnol
Route de Lavérune
Tél. 04 67 27 35 96

Voyages

Du printemps à l'automne, le service Age d'or vous propose trois voyages : Barcelone et Palma, du 15 au 20 mai. Les lacs de Savoie, du 6 au 10 septembre. Louisville, New-York et la Louisiane.

Renseignements :
04 67 34 70 80
ou 04 67 34 70 97

L'espace d'animation Antonin-Balmès

L'espace Antonin Balmès s'adresse à l'ensemble des Montpelliérains. Cet espace d'animation, situé au bord du Lez, sur l'esplanade de l'Europe, propose une quinzaine d'ateliers dans les domaines les plus divers : cours d'anglais et d'occitan, yoga, atelier "bien-être", arts plastiques, peinture sur soie, sur porcelaine, patchwork, théâtre, atelier d'écriture, bridge, échecs, tarot, pyramide, scrabble etc.



Atelier échecs

Espace Age d'Or
Antonin-Balmès
Place de l'Europe
Tél. 04 67 22 48 56

Atelier théâtre



Atelier Art plastiques



Calendrier Age d'or

Voyages, bals, conférences, promenades, projections rythment les agendas des retraités de l'Age d'or

Les animatrices du service municipal de l'Age d'or organisent des activités ouvertes à tous les retraités en possession de la carte. Un programme copieux et capable de satisfaire les goûts les plus divers. A titre d'exemple, voici le programme des semaines à venir.

Lundi 7 février
Sortie à Saint-Jean-du-Gard.

Mardi 8 février
Randonnée pédestre au massif de la Gardiole : promenade assez facile entre 4 et 8 km.
Conférence organisée par l'association du volontariat et soutien par l'art : "Montpellier d'hier et d'aujourd'hui", par M. Barascud.

Mercredi 9 février
Conférence organisée par l'Université du Tiers-Temps: "Les croisades", par Georges Frêche.

Jeudi 10 février
Grand loto des retraités.
Conférence : "les accidents dans la vie de tous les jours", présentée par le comité de l'Hérault d'éducation pour la santé.

Vendredi 11 février
Balade à Grignan, en Drôme provençale.

Lundi 14 février
Diaporama : "Vie et mort des étoiles", présenté par Jean-Michel Faidit.

Mardi 15 février
Visite à thème au musée Fabre : exposition sur le

peintre du 19^e siècle De-laroche.
Balade à vélo de 20 km : circuit de Lattes à Palavas.

Mercredi 16 février
Film à la médiathèque Fellini : "L'Espagne ardente et mystique", promenade historique et culturelle à travers grenade, Barcelone, Madrid.

Sortie avec les Ecologistes de l'Euzière : taille de la vigne sur le domaine de Piquet.
Conférence présentée par l'Université du Tiers Temps: "Égyptologie, les arts de la transformation", par le professeur Grenier.

Jeudi 17 février
Visite de l'Ampadi, organisme chargé du contrôle de la qualité de l'air en Languedoc-Roussillon.
Thé dansant à la maison pour tous l'Escoutaire.
Conférence organisée par la Maison de l'Europe : "l'euro dans la vie pratique".



Marché de Noël à Heidelberg, décembre 1999

Vendredi 18 février
Sortie à Uzès et à Saint-Quentin la Poterie.

Jeudi 24 février
Conférence : "les accidents dans la vie de tous les jours".

Du 26 au 28 février
Voyage : carnaval de Nice, Menton, Eze, Saint Paul de Vence.

Jeudi 2 mars
Conférence / diaporama : "Les pygmées Baka", présentée par Chantal Royo.

Mardi 7 mars
Bal du Mardi gras avec concours de chapeaux. Goûter. Salle des rencontres.

Marche à Clapiers avec un éducateur sportif de Place aux sports.

Service Age d'Or - Hôtel de ville Tél. 04 67 34 70 80



A la Bambouseraie d'Anduze



En barque sur le Lez le 18 juin 1999

Bien vivre chez soi

Service d'aide ménagère

Plus de 50 aides ménagères interviennent au domicile de près de 1000 Montpelliérains

L'aver un sol, étendre une lessive, changer ses draps, autant de tâches qui peuvent devenir difficiles à assumer quand on commence à perdre ses forces et sa mobilité. Par sa présence régulière et durable, l'aide ménagère apporte aux personnes âgées aide matérielle et accompagnement. Son rôle ne se limite pas aux tâches domestiques. Elle est aussi capable d'apporter une aide dans d'autres domaines, par exemple faire des courses ou remplir des papiers administratifs. Au-delà des tâches matérielles, l'aide ménagère apporte aussi une présence et une écoute à des personnes qui vivent souvent dans une grande solitude.

Renseignements aides ménagères et téléalarmes

- Centre ville, Figuerolles, Val de Croze, Collines d'Estanove, Paul Valéry, avenue Clemenceau - Tél. 04 67 14 57 03
- Plan des Quatre Seigneurs, route de Mende, Hôpitaux-Facultés, Celleneuve, les Cévennes, las Rébes, rue d'Alco, les Hauts de Saint-Priest, la Paillade, la Chamberte - Tél. 04 67 14 57 89
- Les Beaux-Arts, Boutonnet, Justice, Richter, Pierre Rouge, Aiguelongue, route de Nîmes, Saint-Lazare, les Aubes, la Pompignane - Tél. 04 67 14 57 91
- Près d'Arènes, Croix d'Argent, Aiguerelles, Lemasson, Saint-Martin, Mas Drevon - Tél. 04 67 14 57 92



Service de soins à domicile

Un accompagnement quotidien par des professionnels de la santé

Les Montpelliérains âgés de plus de 60 ans dont l'état nécessite une prise en charge médicale, peuvent bénéficier des services de soins à domicile du CCAS. Ce service créé en 1987 est assuré par des professionnels diplômés : infirmières, aides-soignantes, psychologues, ergothérapeutes...Ceux-ci accompagnent les personnes très âgées, diminuées ou isolées dans les actes de la vie quotidienne : toilette et soins d'hygiène, soins infirmiers (pansements, injections, surveillance de tension...) et paramédicaux, soins de pédicure etc. Le service de soins à domicile permet à de nombreuses personnes de continuer à vivre chez elles ou facilite leur retour à la maison après une hospitalisation. Il fonctionne sept jours sur sept. Pris en charge à 100% par la caisse régionale d'assurance maladie, il est entièrement gratuit pour les bénéficiaires.

Conditions pour bénéficier du service de soins à domicile

- Habiter Montpellier
- Etre âgé de plus de 60 ans
- Etre assuré social
- Fournir un certificat de son médecin traitant justifiant un état de santé qui nécessite une prise en charge médicale

45 rue Frédéric Bazille - Tél. 04 67 99 81 81

Téléalarme

En toute sécurité 24 h sur 24

Moyen de lutte contre l'isolement, la détresse, la maladie ou l'accident, le téléalarme, depuis son installation en 1980, a radicalement changé la vie des centaines de montpelliérains qui en bénéficient. Le principe est simple. En cas de malaise ou de chute, il suffit d'appuyer sur la commande d'un petit boîtier qui l'on porte sur soi pour l'avoir toujours à portée de main. Ce petit geste déclenche la mise en action du transmetteur qui compose automatiquement le numéro du centre de secours des sapeurs-pompiers du district de Montpellier. Il est alors possible de dialoguer avec l'opérateur du centre. Si ce dernier n'a personne en ligne, il identifie l'origine de l'appel et envoie des secours.

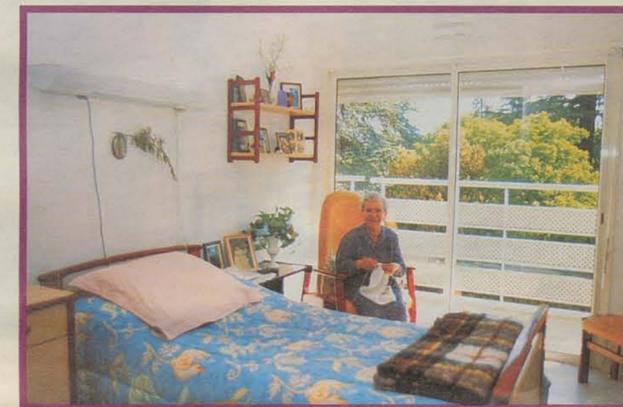
Condition pour obtenir un téléalarme

- Habiter Montpellier
- Etre retraité ou handicapé
- Présenter un état de santé nécessitant l'utilisation de ce matériel
- La participation financière est calculée en fonction des ressources selon un barème établi par le district.



Qualité de la vie dans les 8 maisons de retraite gérées par le Centre communal d'action sociale

Résidence Simone Gillet-Demangel



Elle jouxte le parc centenaire de Bagatelle et peut accueillir 82 personnes valides, semi-valides ou dépendantes. Une unité d'accueil protégée de 10 lits et 4 places d'accueil de jour sont réservées aux malades Alzheimer. L'établissement qui compte 62 lits de cure médicale, comporte un plateau technique de rééducation (kinésithérapie, ergothérapie, musicothérapie) qui vise à prévenir ou à soigner les effets du vieillissement pathologique. Les résidents conservent le choix de leur médecin traitant. Les services de restauration, blanchissage et entretien ménager sont assurés par le personnel de l'établissement. Une bibliothèque, un club hebdomadaire animé par des bénévoles complètent les lotos, jeux de société, animations à thème et sorties proposés aux résidents par une animatrice.

570, rue Rouget-de-Lisle
Directrice : Solange Lissner
Tél. 04 67 42 80 33



Résidence la Carriera

Quatre-vingt quatre lits dont 50 médicalisés agréés, répartis dans des studios de 35 m² avec loggia. Cet établissement, situé sur les Hauts de Massane, a mis l'accent sur l'animation proposée au quotidien par un animateur-accompagnateur et sur la sécurité des résidents : personnel paramédical 24h sur 24, appel-malade avec phonie etc. Un grand choix d'animations est à la disposition des résidents : ergothérapie, atelier-mémoire animé par un psychologue, gymnastique douce, comité de lecture animé par des bénévoles, bibliothèque, vidéothèque, relation avec la médiathèque Jean-Jacques Rousseau, sorties, concerts, cultes religieux etc. Des rencontres régulières ont lieu avec les enfants des écoles du quartier.



50 rue Louis-Pergaud
Directrice : Colette Dorikian
Tél. 04 67 75 25 70

Résidence Michel-Belorgeot

Implanté dans le grand parc du domaine de Bel-Juel, cet établissement est largement ouvert sur la vie du quartier de Celleneuve. La capacité d'accueil est de 23 lits dont 58 en secteur de cure médicale. Cette résidence dispose de deux lieux de vie spécifiques qui s'adaptent à l'évolution éventuelle des résidents : " Les Micocouliers " consacré aux personnes à mobilité réduite, avec une construction spécifique, à mobilier ergonomique et une ouverture sur le parc ; L'Orange-raie " qui accueille les personnes présentant des troubles liés à la mémoire, dans un cadre adapté (architecture, couleurs, mobilier, projet de vie ...). Les trois unités s'articulent autour d'un espace de vie commune, rassemblant et coordonnant les activités de tous les résidents. L'établissement est équipé d'un centre de prévention de la dépendance axé sur la balnéothérapie, l'ergothérapie, la musicothérapie.

Impasse de Moulins
Directeur : Alain Bosc
Tél. 04 67 40 04 44



Résidence les Aubes

Totalement rénovée en 1994, cette maison de retraite peut accueillir 94 personnes en logements individuels avec cuisine collective, et offre 39 lits médicalisés. Elle est bien située, au sein d'un grand parc arboré, en face du parc Rimbaud et à côté de la maison pour tous George Sand. Bien desservie par les bus elle est à moins de 5 minutes du centre-ville. Elle accueille des résidents à partir de 65 ans. L'établissement bénéficie de l'agrément de l'aide sociale, de l'aide personnalisée au logement et propose un rapport qualité/prix attractif. Les équipes de la maison et des collaborateurs extérieurs organisent des activités variées : jeux, expression artistique, ergothérapie, sorties, lecture, vidéo, jumelage avec Heidelberg... Visite de l'établissement sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

Avenue Saint-André-de-Novigens
Directeur : Jean Hubert
Tél. 04 67 72 06 98

Résidence Campériols

Située entre Celleneuve et le Petit Bard, à du pas deux parc Bel-Juel, la résidence Campériols peut accueillir 160 résidents dans des logements de type F1 et F2. Une section de cure médicale de 68 lits permet une prise en charge des résidents en perte d'autonomie. Un appartement est réservé pour des séjours d'hébergement temporaire. Les résidents conservent le choix de leur médecin traitant. Une surveillance paramédicale est assurée 24h sur 24. Des soins paramédicaux sont effectués par le personnel de l'établissement ainsi que des activités d'animation : atelier de créativité manuelle, bibliothèque, musicothérapie, gymnastique, ouvroirs, sorties.

13, rue des Avelaniers
Directeur : Jean-Marie Chamailou
Tél. 04 67 10 46 10

Résidence Montpelliéret

Située dans l'Ecusson, la résidence Montpelliéret permet l'accès à tous les équipements et services du cœur de ville : équipements culturels, jardins, commerces, rues piétonnes... Agréée par l'Aide sociale et l'Aide personnalisée, elle est habilitée à recevoir 80 personnes dont 20 en cure médicalisée. Elle a été entièrement rénovée dernièrement, notamment au niveau des logements qui offrent un coin douche et du mobilier adapté. Trois salons équipés de télévision et de jeux sont à la disposition des résidents. Une bibliothèque gratuite leur offre un vaste choix de livres. Différents ateliers fonctionnent régulièrement et des animations ponctuelles sont organisées (concerts, fêtes sorties...). Il est possible de visiter l'établissement sans rendez-vous, tous les jours de 9h à 17h.

3, rue Fabre
Directeur : Bernard Sala
Tél. 04 67 66 14 98



Résidence Saint-Côme

Cet établissement médicalisé est habilité à recevoir 60 personnes âgées en section de cure médicale. Il est agréé par l'Aide sociale et conventionné au titre de l'Aide personnalisée au logement. La résidence dispose d'un grand parc ombragé et d'une excellente liaison avec le centre ville par les transports en commun, aujourd'hui les bus, et dès

le 1^{er} juillet le tramway. Un médecin gériatologue assure la coordination avec les médecins traitants. L'équipe paramédicale, composée de quatre infirmières, un kinésithérapeute, un ergothérapeute et treize auxiliaires de soins, dispense les soins et assure la surveillance 24h sur 24. Diverses animations articulées autour de la prévention du vieillissement sont proposées : lecture, gymnastique douce, ergothérapie, atelier mémoire, chorale. Des sorties sont organisées périodiquement.

13, rue de l'Ecole Normale
Directrice : Marie Meunier
Tél. 04 67 63 55 33



Comment bénéficier d'une place en résidence-foyer

S'adresser au siège du CCAS, 9, rue Montpelliéret. La demande sera soumise à l'avis médical du médecin gériatologue du CCAS. Après un bilan de l'état de santé, une proposition sera faite en fonction de la structure correspondant le mieux à vos besoins. Les personnes qui le désirent peuvent demander à bénéficier d'une aide médicale. Un dossier est constitué auprès du conseil général. Une commission compétente statuera.

Tél. 04 67 14 57 87



liant la place du 11 Novembre à l'Espérance Charles-de-Gaulle.

22 - Agrément de la candidature Capri Lyon Méditerranée et Sefiteg Promotion pour la construction d'un immeuble de logements à Antigone.

1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal.

2 - Informations de M. le député-maire.

3 - Adhésion de la ville de Montpellier à l'Association Nationale des Elus du Vin et désignation de Mme Hélène Mandroux-Colas comme représentante de la commune.

4 - Demande de classement des éléments patrimoniaux et des espaces significatifs du domaine Bonnier de la Mosson au titre des Monuments historiques, en vue de la restauration du site.

5 - Vente des parcelles sises avenue Fabre-de-Morillon à l'ACM.

6 à 10 - Cessions gratuites de terrains pour : la création d'un pan coupé à l'angle de l'avenue Bouisson-Bertrand et allée des Arts ; l'élargissement du boulevard d'Orient ; la mise à l'alignement de l'avenue Albert-Dubout ; mise à l'alignement des rues François-Dezeuze et de l'Hermitage ; mise à l'alignement de la rue du Pas-du-Loup.

11 à 15 - Acquisitions amiables dans le cadre de l'opération de restructuration de l'îlot Arquebuse.

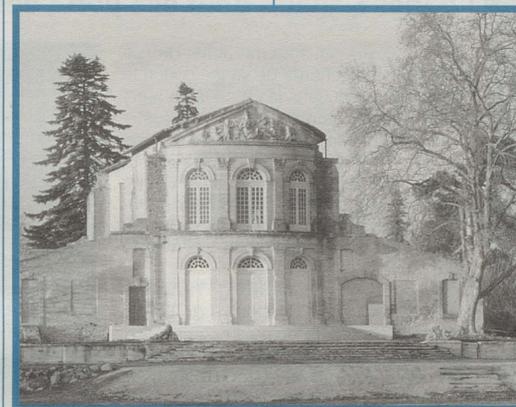
16 - 17 - Acquisitions amiables dans le cadre de la réalisation de Port Marianne

18 - Rétrocession d'un délaissé de terrain inutilisé, à l'angle de la rue des Bouisses et de la rue du Pont de Lavérune.

19 - Lancement d'une zone d'aménagement concertée à vocation d'activités districale " Parc 2000 " sur la zone franche de la Paillade, en bordure du rond-point Robert-Schumann.

20 - Réalisation d'un parking couvert à Odyseum-Port Marianne: demande d'autorisation au titre de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'Environnement.

21 - Réalisation d'une terrasse entre le Corum et l'escalier re-



Affaire 4 : Domaine Bonnier de la Mosson

23 - Le conseil municipal donne un avis favorable au programme d'équipements publics de la Zac de Garosud sous réserve que le district en conserve la maîtrise d'ouvrage, à l'exception du bassin de Combemale qui reste sous maîtrise d'ouvrage ville.

24 - Agrément de la candidature de la société Pascal Moto pour l'achat d'un lot dans la Zac Garosud.

25 - Approbation du dossier de création de la zone d'aménagement concertée Saint-Charles. Le projet laissé à la disposition du public pendant la concertation n'a fait l'objet d'aucune opposition.

26 - Approbation d'une convention entre les villes de Montpellier et de Castelnaud-le-Lez pour le raccordement des eaux usées du logement du gardien du domaine de la Pompignane sur le réseau de Castelnaud-le-Lez.

27 - Appel d'offres ouvert pour l'achat de disques, vidéos, Dvs, Vhs etc., pour la bibliothèque municipale à vocation régionale qui va ouvrir à Antigone au 4^e trimestre 2000.

28 - Marché de fourniture pour la bibliothèque : avenant de transfert de raison sociale de la société Dawson à Rowecom France

29 - Renouvellement de la convention relative au dépôt légal entre la bibliothèque nationale de France et la ville de Montpellier ;

30 - Demande de subventions pour les expositions temporaires qui se tiendront au pavillon du musée Fabre : Paul Delaroche (3 février - 24 avril) et Sébastien Bourdon (4 juillet - 15 octobre).

31 - Décision modificative n°4 : budget général, budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.

32 - Rapport sur la gestion de la dette. Bilan 1999 : encours au 31 décembre 998,8MF soit une diminution de 310MF.

33 - Gestion de la dette ; opérations de couverture de risques.

34 - Remboursement anticipé d'un emprunt conclu auprès de la Caisse d'Épargne.

35 - Attribution de diverses subventions au titre de l'exercice 1999 et de l'exercice 2000.

36 - Garantie de la ville pour la construction de 120 logements avenue de Barcelone. Avenants.

37 - Signature d'un contrat d'affermage entre la ville et la société Uniparc Interparking France Sa, pour le parking Laissac, la convention actuelle arrivant à son terme le 29 février.

38 - Approbation du programme de travaux proposé par la Sem sur le réseau montpelliérain de chauffage et de climatisation d'Antigone et du Polygone, travaux qui se dérouleront entre 2000 et 2004.

39 - Exonération des commerçants des halles Laissac des loyers hors charges, pour la pé-

riode des travaux pendant laquelle ils n'ont pas effectivement pu exercer leur activité.

40 - Lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'impression du journal municipal "Montpellier Tip Top".

41 à 51 - Demande de subventions et mise en appel d'offres pour des travaux d'amélioration d'équipements sportifs :

- réfection de l'aire de jeu et de la piste d'athlétisme du plateau sportif de la Croix d'Argent, rue de l'Arnel ;

- création de tribunes pour le boulo-drome Antoine-Perrier, rue Boussinesq ;

- création de tribunes gymnase Alain-Colas, rue de l'Arnel ;

- réfection de l'aire de jeu du terrain annexe n° 3 du complexe sportif de la Mosson ;

- construction d'un local au skateboard parc avenue du professeur-Blayac ;

- construction d'un club house et réfection de l'aire de jeu pour le terrain de football Les Tritons aux Hauts de Massane ;

- réfection de l'aire de jeu et mise aux normes du terrain de jeu Bernard-Giambrone, quartier Lemasson ;

- construction de vestiaires pour le terrain de sports Robert-Granier avenue du Pont-Trinquat ;

- mise aux normes du terrain de jeu Paul-Valéry, avenue de Vanrière ;

- réfection de l'aire de jeu du terrain Jeannot-Véga, avenue du Val-de-Montferand.

52 - Demande de subvention pour la réalisation de travaux dans les crèches et haltes-garderies : Maisons des Enfants, crèche Antigone, crèche Thérèse-Sentis, enlèvement des bacs à sable dans toutes les crèches (normes d'hygiène), mise aux normes d'hygiène des cuisines des haltes-garderies.

53 - Station de clarification François-Arago : adaptation de la filière de traitement aux eaux brutes de la compagnie nationale d'aménagement de la région du Bas-Rhône Languedoc (BRL). Demande d'autorisation préfectorale.

54 - Dénomination : Rue Mathias-de-Lobel, rue Etienne-Bu-

gatti dans le quartier de la Croix d'Argent ; passerelle Auguste-Comte (qui relie le Champ de Mars au Lycée Joffre).

55 - Organisation d'une classe de découverte à Louisville aux Etats-Unis pour les enfants de CM2 des écoles élémentaires Louisville et Roosevelt, dans le cadre du jumelage.

57 - Le conseil municipal émet un avis favorable à la proposition du préfet d'augmenter de 2,23% l'indemnité de logement versée aux instituteurs non logés pour l'année 1999.

58 - Demande de subventions pour la réalisation de travaux au zoo : réaménagement et modernisation des installations existantes et construction de nouvelles installations pour accueillir de nouveaux animaux (lions, ours, rhinocéros).

59 - Réaménagement des maisons pour tous Pierre-Azéma, Marie-Curie et Pauline-Lafont. Permis de construire et demande de subventions.

60 - Avenants aux marchés de la maison pour tous Emma-Calvé pour prendre en compte une demande complémentaire des habitants du quartier concernant l'aménagement d'un terrasse au premier étage.

61 - Changement du plan de service du réseau câblé pour la diffusion de nouvelles chaînes et de nouveaux programmes : agrément de la ville.

62 - Numérisation des actes de



Affaire 59 : Maison pour Tous Marie Curie

naissance qui sont manuscrits sur les registres de l'état civil. Cette numérisation permettra de diminuer sensiblement les délais de réponse aux demandes d'actes.

63 - Appels d'offres et demande de subvention pour les travaux d'extension de l'école maternelle Anne Franck.

64 - Appels d'offres et demande de subvention pour les travaux de construction du restaurant scolaire de l'école Docteur Calmette.

Associations hébergées dans les locaux de la Maison de l'Environnement Charles-Flahault

- A.M.E.M. Association pour la Maison de l'Environnement de Montpellier. Tél : 04 67 79 72 01.
- A.P.I.E.U. Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain. Tél : 04 67 02 11 22.
- C.E.N. L.R. Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon. Tél : 04 67 79 94 80.
- C.L.A.P.E. L.R. Comité de Liaison des Associations pour l'Environnement du Languedoc-Roussillon. Tél : 04 67 79 77 50.
- Ecole et Nature. Tél : 04 67 02 25 70.
- G.R.A.I.N.E. L.R. Groupe Régional Animation et Initiation Nature et Environnement du Languedoc-Roussillon. Tél : 04 67 79 28 55.
- G.R.I.V.E. Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement. Tél : 04 67 79 10 43.
- Les Arts Verts Valorisation de la nature et de l'environnement par tous types d'activités artistiques. Tél : 04 67 60 44 09.
- Nature et Progrès Hérault. Tél : 04 67 02 04 09.
- S.P.N. Hérault Société de Protection de la Nature : sensibilisation. Tél : 04 67 72 60 11.

Associations membres du collectif associatif

- A.U.T.R.E. Association des Usagers des Transports, de la Rue et de l'Environnement. Tél : 04 67 41 16 11.
- C.E.G.E.L. Centre d'Etudes et de Gestion de l'Environnement Littoral. Tél : 04 67 53 12 66.
- C.L.I.V.E.M. Comité de Liaison pour la Vie des Etangs Montpellierains. Tél : 04 67 68 94 60.
- Club du Soleil Languedoc. Tél : 04 67 70 68 80.
- C.R.I.I.R.A.D. Commission de Recherche et d'Information Indépendante sur la Radioactivité. Tél : 04 67 45 31 80.
- D.I.F.E.D. Dynamique Interuniversitaire de Formation sur l'Environnement et le Développement. Tél : 04 67 14 48 59.
- G.E.C.E.M. Groupe d'Etude des Cétacés de Méditerranée. (contact uniquement par courrier).
- G.E.F.O.S.A.T. Groupe d'Etude et de Formation sur les Outils Sociaux et les Alternatives Technologiques. Tél : 04 67 18 77 02.
- I.M.D.E.R.P.L.A.M. Institut Méditerranéen de Documentation, d'Enseignement et de Recherche sur les Plantes Médicinales. Tél : 04 67 29 60 05.
- Les Ecologistes de l'Euzeire. Tél : 04 67 59 54 62.
- VéloCité Languedoc. Tél : 04 67 92 95 67.

La Maison de l'Environnement sous le "patronage" de Charles Flahault

Créée à l'initiative de la Ville, du District, et de différentes associations, la Maison de l'Environnement de Montpellier est un lieu d'information incontournable. Du 5 au 31 janvier dernier, on pouvait notamment y voir une exposition sur le botaniste Charles Flahault dont elle porte désormais le nom.



C'est en 1991 que la Maison de l'Environnement, installée à Montpellier dans le quartier des Beaux-Arts, a ouvert ses portes au public. Désormais placée sous le "patronage" de Charles Flahault, dont elle porte le nom depuis le mois de septembre dernier, elle propose à ses visiteurs un grand nombre de services concernant notamment l'accueil et l'information sur les différents sujets relatifs à l'environnement, la mise en relation avec les associations logées dans ses locaux

ou avec celles qui sont membres du collectif associatif chargé de sa gestion. Elle s'implique aussi dans la création, la participation ou l'organisation de manifestations telles que la Journée du Vélo, la Journée En Ville sans ma Voiture ou la Comédie de l'Environnement. Par ailleurs, la Maison accueille aussi régulièrement des expositions et des conférences sur de nombreuses questions liées à l'environnement.

Depuis trois ans, la Maison de l'Environnement dispose d'un Centre de Documentation accessible au public comme aux animateurs, aux étudiants, aux enseignants, aux chercheurs, aux responsables d'associations et de projets intéressés par les différents thèmes de l'environnement. Ce Centre assure notamment la collecte et la mise à disposition du public de nombreux documents non édités (études, rapports...). Il est aussi doté d'un grand nombre d'ouvrages de fond dont une partie importante a été mise en dépôt par les associations membres de la Maison de l'Environnement et dispose de la plupart des textes intégraux issus des législations française et européenne sur l'environnement. Au total, la Maison de l'Environnement met ainsi à la disposition des montpelliérains et des habitants de l'agglomération, une documentation qui, à défaut d'être exhaustive, traite un très large panel des thèmes qui intéressent ses visiteurs : pollutions, nuisances, formation, emploi... Enfin, le Centre de Documentation travaille à l'heure actuelle au recensement et à la classification de la multitude des sites et des adresses internet correspondant à des thématiques liées à l'environnement.

Charles Flahault, un botaniste visionnaire

Charles Henri Marie Flahault, né le 3 octobre 1852 à Bailleul (Nord), est mort le 3 février 1935 à Montpellier. Après des études et un début de carrière à Paris (Sorbonne), il est nommé Chargé de cours en 1881 à la Faculté des Sciences de Montpellier, puis Professeur de Botanique de 1883 jusqu'à sa retraite en 1927. Il contribue à créer l'Institut de Botanique de Montpellier dont il devient le premier directeur en 1890. Il est élu membre de l'Académie des Sciences en 1918. En 1919, il est délégué à Strasbourg pour y réorganiser l'Université. A la suite de son prédécesseur Jules Planchon, Charles Flahault a développé la cartographie botanique et a contribué à fonder la phytosociologie. A ce titre, il est considéré comme l'un des principaux précurseurs de l'écologie scientifique en France. Ami du forestier Georges Fabre, Charles Flahault a également participé entre 1880 et 1900 au reboisement du massif de l'Aigoual et a créé plusieurs arboretums (l'Hon de Dieu, la Foux...) pour évaluer les capacités forestières d'essences exotiques. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de botanique appliquée. L'exposition organisée à la Maison de l'Environnement de Montpellier du 5 au 31 janvier permettait de retracer l'œuvre de Charles Flahault. Elle était réalisée par l'association "Présence de Charles Flahault", présidée par Marie-France Flahault, sa petite fille, et Benoît Garrone, de l'Institut de Botanique de Montpellier, avec l'appui de la Ville de Bailleul, des conseils généraux du Nord et de l'Hérault, de l'Université Montpellier II et de Jean-Marie Emberger, petit fils de Charles Flahault (auteur de l'ouvrage "Charles Flahault, Journal d'un botaniste" récemment paru aux Presses du Languedoc).



Centre de documentation de la Maison de l'Environnement

Les prochains rendez-vous

Du 3 février au 6 avril
• Exposition sur le climat méditerranéen.

10 février
• Visite du Centre Demeter de tri sélectif (inscriptions et renseignements auprès de l'APIEU : 04 67 02 11 22).

12 février
• Canards, sarcelles, foulques et hérons dans les roselières et les marais de la basse plaine de l'Aude (enseignements auprès des Ecologistes de l'Euzeire : 04 67 59 54 62).

16 février
• Leçon de choses (à la Maison de l'Environnement) : comment passent elles l'hiver? 3^e séance, les petites astuces pour économiser de l'énergie (enseignements au 04 67 79 72 01).

16 février
• Visite guidée de la réserve naturelle volontaire du Lez (enseignements et inscriptions : 04 67 54 45 23).

19 février
• Oiseaux hivernants et migrateurs : observation, détermination et description des oiseaux et intérêt des zones humides (enseignements : 04 67 22 12 44).

26 février
• Balade-découverte au bord de l'étang (enseignements : 04 67 22 12 44).

Maison de l'Environnement de Montpellier Charles-Flahault, 16 rue Ferdinand Fabre, 34090 Montpellier. Tél : 04 67 79 72 01. Centre de documentation : 9h-12h et 14h-17h le mardi et le mercredi (sur rendez-vous lundi, jeudi et vendredi). E-mail : maisenvmpl@aol.com

12 FÉVRIER, 20H45
PALAIS DES SPORTS RENÉ BOUGNOL

Championnat de France de Boxe Française

Le Centre Ecole de Boxe Française Lepic organise le 12 février au palais des sports René Bougnol le Championnat de France Elite 2000 de boxe française. La soirée, à laquelle participeront plusieurs Champions du Monde en titre, comportera huit combats de très haut niveau et sera présentée sous la forme d'un "show à l'américaine" avec notamment défilé de mode, jeux de lumière, musique... C'est en 1981 que Jean-Louis di Michele a créé, au sein du club sportif et culturel de l'Ecole d'Application de l'Infanterie de Montpellier, une section de boxe française présidée par le Capitaine Charley Alzingre. Très dynamique, cette section du club de l'EAL

a rapidement compté une centaine de licenciés. C'est pour développer encore davantage la boxe française que cette section est devenue autonome en se constituant en 1993 en association Loi de 1901 sous le nom de Centre Ecole de Boxe Française Lepic. Depuis cette date, les effectifs ont doublé et le club s'est plus largement ouvert au public montpelliérain. Avec 200 licenciés, parmi lesquels on compte plus de 40 féminines et 50 enfants âgés de 5 à 12 ans, le Centre Ecole de Boxe Française Lepic est classé 4^e plus gros effectif de France sur 650 clubs. Il organise notamment tous les deux ans les demi-finales du Championnat de France Elite.



Les combats de Boxe Française Savate se déroulent en 5 reprises de deux minutes. Les coups de pied sont portés dans les jambes, au corps et au visage de l'adversaire suivant un règlement très rigoureux. Les techniques de poings sont celles de la Boxe Anglaise.

EXPO PHOTOS

"La Belle et le Bête", une exposition de photos de Rémi Souche, en collaboration avec le société occitane d'Orchidologie : 45 photos montrant des insectes délicatement posés sur des orchidées de nos garrigues. Maison pour tous André Chamson 105 rue Gustave Eiffel. Tél. 04 67 75 10 55

REPAS DANSANT

Une soirée brésilienne est organisée le 18 mars à la maison pour tous George Sand par les comités de quartiers et les amicales de locataires.

BAL

L'amicale des "Amoureux de la Corse" organise une Figatelli party, soirée dansante, pour la Saint-Valentin le 20 février à la maison pour tous Voltaire.

ROCK ET SALSA

à la soirée dansante organisée par la maison pour tous Jean-Pierre Caillens le 17 mars à 20h30

SOIRÉE IRLANDAISE

Une soirée irlandaise est organisée par le centre culturel irlandais le 25 mars prochain à la maison pour tous l'Escoutaire.

GALETTE DES ROIS

A la maison pour tous François Villon, le 12 février à 19h, pour les adhérents de la MPT

CARNAVAL

1 - Organisé par la maison de quartier Saint-Exupéry, la maison pour tous Marcel Pagnol, les comités et les associations du quartier, pour les jeunes et les adultes, le 11 mars après-midi.
2 - Le 8 mars après-midi défilé organisé par la maison pour tous Léo-Lagrange

SOIRÉE SURPRISE

Pour fêter le dernier 29 février du siècle, à la maison pour tous Marcel-Pagnol à 19h30

SOIRÉE CHOUCROUTE

A la maison pour tous Albert Camus le 18 mars à 19h

DU 28 FÉVRIER AU 1^{er} MARS / PALAIS DES SPORTS RENÉ BOUGNOL

Mini Coupe du Monde de Handball



Montpellier fait partie des villes françaises qui accueilleront des rencontres du Championnat du Monde de Handball qui se déroulera en France au mois de janvier 2001. Comme cela avait déjà été le cas pour le football et le rugby, la ville, les quartiers et les clubs se mobilisent pour vivre au rythme de l'événement et en faire une grande fête pour tous. C'est dans cette optique qu'un premier tournoi de jeunes de quartiers est mis en place par Place aux Sports à l'occasion des vacances de février 2000, grâce notamment au par-

tenariat engagé depuis plusieurs années entre la Ville de Montpellier et le club Montpellier Handball, champion de France en titre. Pendant trois jours, du 28 février au 1^{er} mars 2000, les équipes de jeunes joueurs des différents quartiers de la ville, associés aux licenciés du club, prendront les couleurs des pays participant au Mondial 2001 de Handball pour s'affronter, amicalement, sur les terrains du palais des sports René Bougnol. Renseignements et inscriptions (jusqu'au 14 février 2000) : 04 67 34 72 73.

DU 26 AU 28 AVRIL

2e Raid Ville Aventure Montpellier Place aux Sports

Le premier Raid Montpellier Place aux Sports, qui s'est déroulé du 19 au 22 avril 1999, avait réuni plus de 300 jeunes qui avaient fréquenté pendant 4 jours des lieux que beaucoup d'entre eux ne connaissaient pas : domaines municipaux,

complexes sportifs, parcs, gymnases, piscines... Ils avaient également pu découvrir des activités différentes de celles qu'ils pratiquent habituellement : tir à l'arc, tyrolienne, canoë, course d'orientation... La deuxième édition du Raid Ville Aventure

Montpellier Place aux Sports est en cours de préparation. Elle se déroulera pendant les vacances de Pâques 2000, du 26 au 28 avril. Renseignements : 04 67 34 72 73.

Calendrier des manifestations sportives

12 février
Basketball, Montpellier/Nancy, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin / Championnats de France de Boxe Française au palais des sports René Bougnol.
13 février
Rugby, Montpellier Rugby Club/Aubenas, 15h, stade Sabathé.
15 février
Tennis de table, Montpellier Tennis de Table/Caen (messieurs), 19h30, gymnase Alain Achille.

19 février
Volleyball, MUC/Asnières, 20h30, palais des sports René Bougnol.
20 février
Handball, MHB/Livry-Gargan, 17h, palais des sports René Bougnol.
25 février
Football, MHSC/Lens, 20h, stade de la Mosson-Mondial 98.
26 et 27 février
Football, tournoi de football en salle, gymnase Marcel Cerdan.
27 février
Rugby, Montpellier Rugby Club/Nice, 15h, stade Sabathé /

Handball, MHB/Isstres, 17h, palais des sports René Bougnol.
28 et 29 février
Mini Coupe du Monde de Handball au palais des Sports René Bougnol.
1^{er} mars
Mini Coupe du Monde de Handball, gymnase Ferrari.
4 mars
Basketball, Montpellier/Limoges, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin / Volleyball, MUC/Cannes, 20h30, palais des sports René Bougnol / Tennis de

table, Montpellier Tennis de Table/Metz (dames), 17h, gymnase Alain Achille.
12 mars
Handball, MHB/Créteil, 17h, palais des sports René Bougnol / Gymnastique Rythmique et Sportive, Championnat Départemental Ensembles Fédéraux au palais des sports Pierre de Coubertin.
14 mars
Basketball, Montpellier/Gravelines, 20h, palais des sports Pierre de Coubertin.

agenda

Théâtre au Palais

Trois représentations de "Témoin à charge", d'Agatha Christie, seront données par la Compagnie Clin d'œil les 11, 12 et 13 février dans la salle de la Cour d'Assises du tribunal de Montpellier. Places à retirer à l'Office du Tourisme de Montpellier (120 F ou tarif réduit : 90 F) ou sur place, les jours de spectacle, une heure avant le début des représentations.

Zénith

Eddy Mitchell : 8 et 9 février, 20h30 / Rage Against the Machine : 11 février, 20h30 / Jamel Debourze : 12 février, 20h30 / William Sheller : 11 mars, 20h30 / Véronique Sanson : 14 mars, 20h30 / André Rieu : 16 mars, 20h30 / Henri Dès : 19 mars, 16h / Harry Connick Jr : 21 mars, 20h30 / Les Ballets de la Nouvelle Russie : 25 mars, 15h30 / Comédie musicale "Starmania" : 26 mars, 17h. Renseignements (répondeur-programmation) : 04 67 64 50 00.

Danse à Montpellier

Autre Monde, Bernard Glandier/Compagnie Alentours : 9 février, 20h30, Opéra Comédie / Génération Le Spectacle (création), Christian Trouillas/NIOC En Cie de... : 8, 9 et 10 mars, 20h30, Studio Bagouet, Les Ursulines / Meublé sommairement, par les Carnets Bagouet : 14 mars, 20h30, Opéra Berlioz, le Corum. Locations : 04 67 60 07 40. Le 14 mars à l'Opéra Berlioz



Cirque

Le Cirque Pinder Jean Richard s'installe au Parc des Expositions de Montpellier du 29 février au 6 mars. Renseignements : 01 45 90 21 25.

Opéras de Montpellier

La Fanciulla del West (Puccini) : 16, 18 et 20 février à l'Opéra Berlioz / Annick Massis en récita le 17 février à la salle Molière / Le Trouvère (Verdi) : 3, 5, 7 et 8 mars à l'Opéra Comédie / Harp Consort, musique de danse baroque à dominante sud-américaine le 9 mars à la salle Molière. Locations : 04 67 60 19 99.



Grand Jubilé de l'an 2000

Plus de 2500 fidèles ont participé le 26 décembre dernier à la Cathédrale Saint-Pierre de Montpellier, à l'ouverture solennelle du Grand Jubilé de l'an 2000. Le 23 janvier, ce sont 4000 enfants qui ont exprimé, dans le cadre d'une grande manifestation organisée au Zénith, leurs souhaits pour l'an 2000. Les précisions du Père Christian Doumaison, coordinateur du Jubilé dans le diocèse de Montpellier.

Quelle signification souhaitez vous donner au Jubilé de l'an 2000 ?

Pour tous les Chrétiens, le jubilé de l'an 2000 sera bien évidemment marqué par les célébrations de l'anniversaire de la naissance de Jésus Christ. Mais, au delà des manifestations elles mêmes - et elles vont être nombreuses tout au long de l'année -, le plus important est de favoriser le dialogue et l'échange, notamment avec les autres religions.



Des manifestations ont été prévues en ce sens ?

Bien sûr. C'est le cas, par exemple, pour la Conférence Inter-religieuse qui se déroulera le 5 mars à la salle Molière, à Montpellier. Autour du thème "Quel homme pour le 3e millénaire ?", cette conférence permettra d'entendre les témoignages du Père Delorme, le curé des Minguettes, et de son ami Richard Benzine. Tous les deux nous expliqueront ce qu'ils font, ensemble, pour les défavorisés. Ils répondront ensuite aux questions du public.

Et parmi les autres temps forts du Jubilé de l'an 2000 ?

Toutes les manifestations sont organisées dans le but de favoriser le dialogue et d'encourager les échanges

et les rencontres. Qu'il s'agisse du rassemblement des jeunes, des festivals de cinéma et de musique sacrée ou de la fête des familles, l'état d'esprit est toujours le même. Un seul exemple pour illustrer notre volonté : le thème du Festival Chrétien du Cinéma sera cette année "2000 ans après... L'espérance. Chrétiens, Juifs et Musulmans se rencontrent".

Les grandes dates de l'année jubilaire

Conférence Inter-religieuse, le 5 mars à 17h à la salle Molière / Festival Chrétien du Cinéma, du 3 au 9 avril / Festival Enfants du 27 au 31 mars / Festival International de Musique Sacrée, pendant la Semaine Sainte 2000, sous la direction artistique de René Koering / Rassemblement Jeunes : pèlerinage sac au dos pour les 14-18 ans du 15 au 18 avril. Pour les 18-35 ans, marche et confirmations le samedi de Pentecôte, à Lodève, de 14h à 23h / Théâtre, "L'Annonce faite à Marie", œuvre de Paul Claudel donnée dans différents lieux par la troupe de l'Echarpe Blanche à partir du mois d'avril 2000 (cathédrales et paroisses du diocèse) / Fête des Familles et Fête sans frontières le 22 octobre à Palavas-les-Flots (Fête des Familles) / Exposition itinérante sur Jésus en 12 tableaux dans différents lieux, jusqu'au 1er janvier 2001.

Informations : Comité Diocésain du Grand Jubilé An 2000, 21 rue des Aiguères, 34000 Montpellier. Tél : 04 67 65 71 55.

Le 19 février à 15h au Corum (salle Pasteur)

Débat Culture "Le clonage de l'embryon humain"

Le 27 février 1997, le journal "Nature" annonçait la naissance de Dolly, une brebis obtenue par clonage à partir d'une cellule prélevée sur la mamelle d'une brebis en gestation. Si de nombreux clonages de mammifères avaient déjà été réalisés avec des cellules embryonnaires, jamais encore on n'était arrivé à une telle prouesse à partir du noyau d'une cellule somatique différenciée d'un animal adulte, ayant retrouvé toute la potentialité d'une cellule embryonnaire. Ce résultat inattendu a provoqué les craintes les plus vives dans la communauté scientifique comme dans le public. Les imaginations se sont enflammées : le clonage humain n'est plus très loin !

Le samedi 19 février, Radio Libre sur France Culture vous propose un débat en direct et en public... Autour de Marie-Odile Monchicourt, de nombreuses personnalités répondront aux questions que nous nous posons : le clonage humain c'est pour quand ? A qui profitera-t-il ? Quel est son intérêt ? Les scientifiques ont-ils le droit de faire des expérimentations sur l'embryon humain ? Si oui, lesquelles et dans quelles conditions ? Qu'est-ce qu'un clonage reproductif ? Qu'est-ce qu'un clonage thérapeutique ? Quelle éthique ? Que devient Dolly ?

Pendant deux heures et demi, des personnalités tenteront de nous dire en quels termes ces questions se posent aujourd'hui aux scientifiques, aux juristes, aux philosophes et aux économistes. Parmi elles (et sous réserve de modifications) : Claude Huriot, sénateur, co-rapporteur du rapport sur le réexamen des lois à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, le professeur Jacques Demaille, directeur de l'Institut de Génétique humaine à Montpellier, Louis-Marie Houdebine, directeur de Recherche à l'INRA, Roger Poi-Droit, philosophe, Monette Vaquin, psychanalyste, Catherine Labrusse, juriste, et Pierre-Henri Gouyon, professeur à Polytechnique et directeur du laboratoire de biologie, systématique et évolution à l'Université Orsay-Paris Sud. Salle Pasteur, le Corum, de 15h à 17h30. Entrée libre.

Du 3 février au 23 avril au Pavillon du Musée Fabre

Exposition "Delaroche, un peintre dans l'histoire"

L'exposition présentée au Pavillon du Musée Fabre du 3 février au 23 avril est consacrée au peintre Paul Delaroche (1797-1856), qui fut l'un des artistes français les plus célèbres du XIXe siècle. Aujourd'hui moins connu du grand public qu'Ingres ou que Delacroix, Paul Delaroche est considéré par les historiens de l'art, et notamment par Stephen Bann, l'un des plus éminents spécialistes de son œuvre, comme le maître d'un genre complètement nouveau : "Ce n'est que maintenant, à la fin du XIXe siècle, que les théoriciens de l'histoire ont appris à prendre au sérieux la puissance de l'image... Paul Delaroche a su redonner vie à des figures historiques grâce à un savoir faire de metteur en scène et de dramaturge". L'exposition proposée à Montpellier, après avoir été présentée au Musée des Beaux-Arts de Nantes du 22 octobre 1999 au 17 janvier 2000, permet d'appréhender pour la première fois depuis bientôt 150 ans la totalité de la production de l'artiste à travers 45 tableaux, 60 dessins, ainsi qu'une centaine de gravures et de photographies anciennes et une douzaine d'objets d'art attestant de la très grande notoriété des œuvres de Delaroche au XIXe siècle. Pavillon du Musée Fabre, esplanade Charles de Gaulle. 9h-17h30 du mardi au vendredi, 9h30-17h30 samedi et dimanche (fermé le lundi).

Théâtre

Du 9 février au 4 mars / 13 treize vents

"Comédies enfantines" (Territoires de la guerre)

La compagnie "Labyrinthes" de Jean-Marc Bourg est associée au Centre Dramatique National depuis un an. Le travail de la compagnie est plus particulièrement axé sur les écritures contemporaines et c'est dans cet esprit qu'elle accueille dans son équipe un écrivain, Mickaël Glück.

Mickaël Glück est l'auteur d'un texte inédit à ce jour, intitulé "Comédies enfantines" (territoires de la guerre), trilogie qui réunit "Marelles", "Sols" et "Trafics". Trois courtes pièces, trois petits affrontements entre le monde de l'enfance et les figures de la guerre. "Marelles" : trois enfants dans le monde clos de leurs fantasmes sacrifient les clients de passage de leur mère. "Sols" : Chmuel, dans les ruines d'un atelier de couture, réinvente son enfance. "Trafics" : les enfants de "Marelles" ont grandi. Ils s'inventent des moyens de survivre dans la ville occupée.

La création de "Comédies enfantines" (territoires de la guerre), dans une mise en scène de Jean-Marc Bourg, aura lieu à Montpellier du 9 février au 4 mars à la parfumerie Montemier, une ancienne usine désaffectée située au 51, rue de la Méditerranée (quartier gare). Cinquante spectateurs pourront être accueillis lors de chaque représentation. Location-réservations : 04 67 60 05 45.

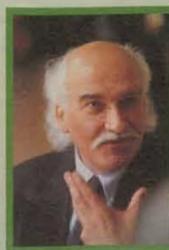


Exposition "366 tableaux pour l'an 2000"

Yann Dumogt, "Astropeintre", est un jeune artiste montpellierain débordant d'énergie. L'an dernier, il a peint le nombre record de 366 tableaux, soit un tableau par jour du 1er janvier 1999 au premier janvier 2000, et ce à raison de 10 heures par jour en moyenne. Dans la même période, l'artiste a sollicité des centaines de personnes pour écrire ou dessiner, au feutre indélébile, sur ses œuvres à peine sèches. Pourquoi une telle démarche ? Tout simplement pour confronter, ou plutôt conjuguer son regard de peintre au quotidien et celui de ses rencontres du jour sur notre univers en pleine mutation. Au fil de l'année, l'accumulation de tableaux a créé un espace virtuel où sont immortalisés, entre transgression et dérision, les images et les brins d'humour éparpillés d'un monde pluriel... C'est l'ensemble de cette série "hors norme", un mur de 200 m2 de tableaux colorés, qui fait l'objet de l'exposition présentée au Carré Sainte-Anne du 25 février au 12 mars. Carré Sainte-Anne à Montpellier, ouvert de 13h à 18h du mardi au dimanche. Tél : 04 67 60 82 42. Site internet de Yann Dumogt : <http://www.france.com/astropeintre>

Henri Maier, Directeur des Opéras de Montpellier, nommé Intendant de l'Opéra de Leipzig à compter de l'automne 2001

Henri Maier, Directeur des Opéras de Montpellier, prendra à l'automne 2001 la tête de l'Opéra de Leipzig (opéras, ballets et orchestre philharmonique), haut-lieu de la tradition lyrique et symphonique allemande, ville de J. Sébastien Bach et de Félix Mendelssohn. Ancien Directeur Adjoint de l'Opéra du Rhin et Administrateur du ballet du Rhin, en provenance de la direction de l'Opéra Comique à Paris, Henri Maier a été nommé à la direction de l'Opéra de Montpellier à l'automne 1985. Il a notamment œuvré auprès de l'architecte Claude Vasconi à la mise en place du cahier des charges de l'Opéra Berlioz au Corum, dont il a assuré la direction dès son ouverture en 1990, conjointement à celle de l'Opéra Comédie. Henri Maier a aussi lancé, assisté de son épouse Dani Maier, la grande série des opéras baroques et a reconstruit le chœur de l'Opéra de Montpellier dirigé par Noëlle Gény qui compte aujourd'hui 32 choristes professionnels. Parmi les nombreuses œuvres "montées" à Montpellier par Henri Maier, on peut notamment citer : Turandot, Carmen, Le Vaisseau Fantôme, Les Huguenots, Atys, Fidelio, Alceste, Romeo et Juliette, Les Indes Galantes, Le Couronnement de Poppée et le retour d'Ulysse, Le Roi Artus, Marie de Montpellier, Tristan et Isolde, Jenufa, Gogol, Les Mamelles de Tirésias, Jules César et L'Opéra des Gueux. La grande majorité des œuvres a été assurée par l'Orchestre National de Montpellier qui a accru le prestige de cet Opéra au niveau national et européen. Par ailleurs, en 1989, Henri Maier a créé à partir de Montpellier l'Organisation Européenne des Théâtres Lyriques (Eurolyrica) dont il a assuré la présidence pendant plusieurs années. C'est ce travail inlassable et fructueux réalisé par Henri Maier qui a permis à la Ville de Montpellier d'entamer les négociations avec Catherine Trautmann, Ministre de la Culture et de la Communication, pour que Montpellier rejoigne en 2000-2001 la catégorie des Opéras Nationaux qui ne compte pour le moment que trois villes : Paris, Lyon et Strasbourg. La nomination d'Henri Maier à la tête de l'Opéra de Leipzig est un grand honneur pour la Ville de Montpellier et une reconnaissance de la qualité de l'œuvre accomplie pendant quinze années par Henri Maier à la direction des Opéras de notre ville.



Le 11 février

au Théâtre Jean-Vilar

"Mots et Voix de Femmes"

L'association l'Acte Chanson propose le 11 février à 20h30 au Théâtre Jean-Vilar un concert unique qui rassemblera trois artistes femmes d'aujourd'hui qui ont fait de la chanson leur métier au plus haut niveau (écriture et/ou interprétation) : Michèle Bernard, Elizabeth et Soisic. Une programmation d'une qualité exceptionnelle dans laquelle tous les amoureux de chansons de notre région se retrouveront. Renseignements : 04 67 04 08 61 et 04 67 41 42 84.

Concerts du JAM

Jazz Club avec le groupe Cartailac trio le 10 février à 21h / Denis Badault Trio le 12 février à 21h / Pierre Diaz, Thomas Carbou Duo le 16 février à 21h / Jazz Club avec Pierre-Coulon-Cerisier Quartet le 17 février à 21h / Gospel Rythm' le 18 février à 21h / Le JAM sacre le Printemps du 9 au 23 mars avec Mino Cinelu (9 mars), Big Band Brass (14 mars), Bex/Romano/Catherine (15 mars), Danilo Perez trio (18 mars), Richard Bona sextet (22 mars) et Bob Berg trio (23 mars). JAM, 100 rue Ferdinand de Lesseps, Montpellier. Tél. : 04 67 58 30 30.

Théâtre Lakanal

Bouquet d'orties (de Jean-Frédéric Vernier) par la Compagnie du Théâtre du Cristal, du 8 au 19 février / Lingé sale (de Jean-Claude Grumberg), création, par la Compagnie du Point d'Assemblage, du 7 au 19 mars. Renseignements : 04 67 02 85 25.

Ecole de cirque Balthazar

La compagnie-école de cirque montpelliérain Balthazar organise des stages (encadrés par des personnes titulaires du Brevet fédéral d'initiateur aux Arts du Cirque) pour les enfants durant les vacances scolaires. Au programme de ces stages accessibles dès l'âge de 3 ans (3-5 ans : "circomotricité", 6-10 ans : arts du cirque, plus de 8 ans : perfectionnement), la découverte des différentes disciplines des arts du cirque : acrobatie, équilibre sur objets, aériens, jonglerie... Les prochains stages se dérouleront aux dates suivantes : 21-25 février, 28 février-3 mars, 24-28 avril, 3-7 juillet, 10-13 juillet (3-13 juillet pour le perfectionnement). Renseignements et inscriptions : 04 67 42 28 36 (tél/fax).

Orchestre National de Montpellier Haydn est au programme du concert que donnera la Philharmonie de Chambre (direction : Friedemann Layer, violoncelle : Cyrille Tricoire), le 6 février à 10h45, à la salle Pasteur / Mozart et Beethoven sont à l'affiche du Concert Amadeus du 2 mars (20h30, salle Pasteur) qui réunira Jacques Prat, Sophie Besançon (violin), Vladimir Mendelssohn (alto) et Alexandre Dmitriev (violoncelle).

Théâtre du Griffy

Le vilain petit canard, théâtre jeune public (à partir de 3 ans), du 5 février au 5 mars / Paroles d'Orient, spectacle tout public avec le conteur Franco-Libanais Jihad Darwish. Réservations et informations : 04 67 58 90 90.

Théâtre Jean Vilar

Le frigo & la femme assise, de Copi, dans une mise en scène (et avec) signée Alfredo Arias : du 15 au 19 février / Vive la vie en vert et bleu, de Monique Enckell, par la Compagnie du Navigator : 9 et 10 mars. Renseignements et locations : 04 67 60 05 45.

"Musique totalitaire"

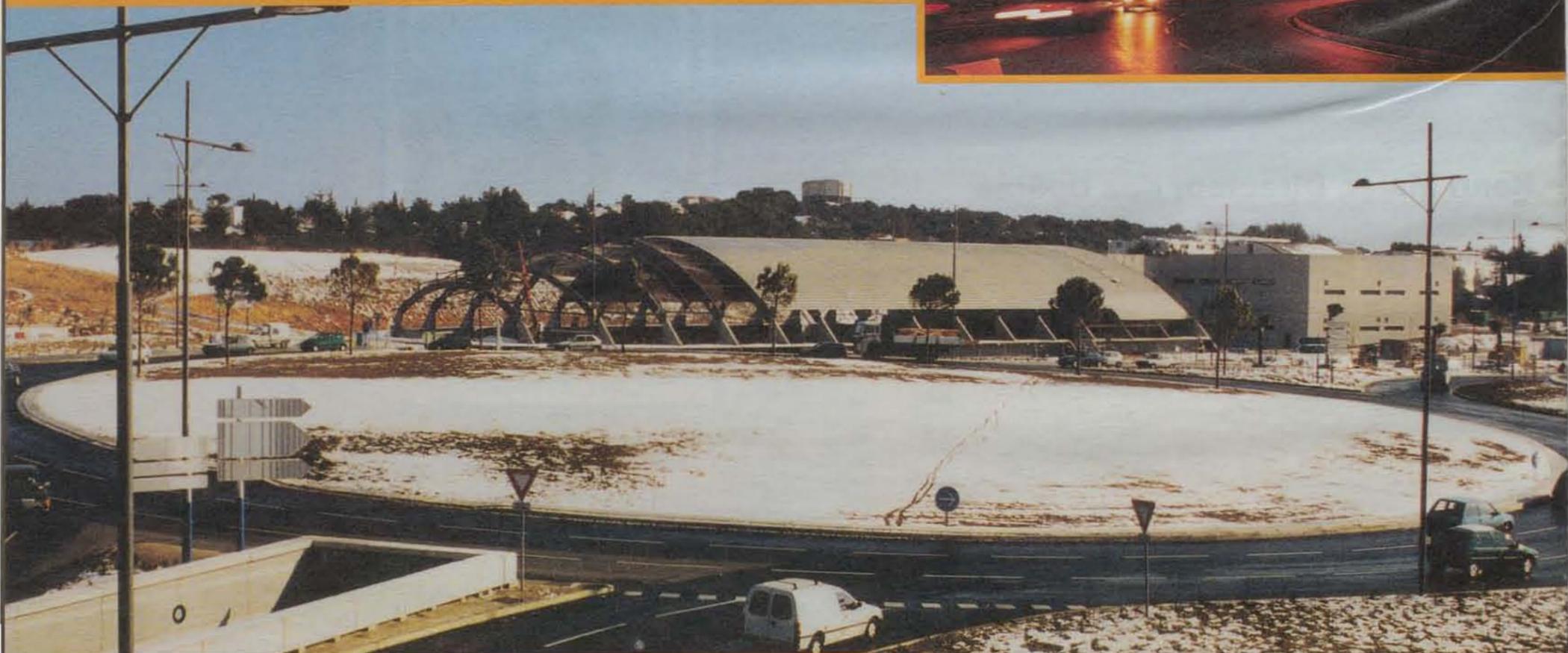
"Musique totalitaire", conférence de René Koering, le 13 février à 10h45 au Corum (salle Einstein).

Montpellier s'équipe



BIBLIOTHÈQUE DE RICHTER,

Ouverte le 5 janvier 2000,
construite par l'Etat et la Ville de Montpellier
(UFR de droit, de gestion de sciences économiques et d'AES),
prochainement inaugurée par Claude Allègre,
ministre de l'Education nationale,
et Georges Frêche, député-maire de Montpellier



INSTALLATIONS SPORTIVES DE L'UFR STAPS

(Université de Montpellier 1 Sports), au carrefour de la Lyre, construite par l'Etat et la collectivité régionale

MONTPELLIER en Images



9 décembre

Vernissage de l'exposition de Roland Laboye (au micro), "Montpellier m'a muse", en présence, notamment, du député maire Georges Frêche, d'Yves Larbiou, adjoint au maire délégué à la culture, et de Michel Guibal, conseiller municipal.



16 décembre

Inauguration des nouveaux locaux de l'Association départementale de Défense des Familles et de l'individu de l'Hérault. On reconnaît notamment, aux côtés de Louis Calmels, adjoint au maire, Janine Tavernier, présidente nationale de l'Union Nationale des Associations de Défense des Familles et de l'individu, et Jacques Becourt, président départemental de l'association.



17 décembre

Pose de la première pierre de la médiathèque Federico-Garcia-Lorca destinée aux habitants des quartiers Saint-Martin, la Rauze, Aiguerelles et Tournezy. Ce nouvel équipement, en cours de construction à l'emplacement de l'ancien Office de Tourisme des Près d'Arènes, ouvrira ses portes au public à la fin de l'année. Autour d'Yves Larbiou, adjoint au maire délégué à la culture, on reconnaît Christian Benezis, adjoint au maire, conseiller général du 5^e canton de Montpellier, Serge Fleurence, adjoint au maire, Viviane Mirabello, Josette Claverie-Noyer et Andrée Weill, conseillères municipales, et Gilles Gudin de Vallérin, directeur de la bibliothèque de Montpellier.



17 décembre

Georges Frêche et de nombreux élus du Conseil Municipal ont apporté leur soutien au personnel du CHU de Montpellier en grève pour défendre le budget 2000 du CHU.



18 décembre

60 personnages, accompagnés des animaux traditionnels, ont participé à la Grande Pastorale de Noël organisée par l'association Saint Roch de Montpellier avec le concours de Flor Histoire et le soutien de la Ville. Le cortège, parti de la place Sainte-Anne, a défilé dans les rues de Montpellier avant de rejoindre la crèche vivante située sur la place de la Comédie.



18 décembre

Inauguration de l'Antigon de l'Artisanat par Philippe Saurel, conseiller municipal, conseiller général du 3^e canton de Montpellier, Marie Francalanci et Michel Soulas, conseillers municipaux.



18 décembre

Inauguration de la résidence "La Margelle de l'Aiguelongue", un ensemble de 30 logements réalisé par l'A.C.M. au coeur du "Grand Parc de l'Aiguelongue". Participaient notamment à cette manifestation Louis Pouget, adjoint au maire, président de l'A.C.M., Philippe Saurel, conseiller municipal, conseiller général, Alain Valat, directeur de l'A.C.M., l'architecte François Fontès ainsi que François Ricci, président du Comité de Quartier et des résidents.



26 décembre

Plus de 2500 personnes ont participé à l'ouverture solennelle du Grand Jubilé de l'an 2000.



4 janvier

Près de deux mille Montpelliérains ont répondu à l'invitation de Georges Frêche pour les vœux à la population qui se sont déroulés au Corum.

6 janvier

Mme Tamar Samash, Consul Général d'Israël, a été reçue par Georges Frêche en mairie de Montpellier en compagnie, notamment, de Max Levita, adjoint au maire, et en présence de nombreux représentants de la Communauté Juive de Montpellier.



6 janvier

Jean-Philippe Setbon, Directeur de Cabinet de M. le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon depuis 1996, nouvellement nommé Procureur Adjoint de la République à Dijon, a été fait Citoyen d'Honneur de la Ville de Montpellier par Georges Frêche. De gauche à droite sur notre photo : Serge Fleurance et Max Levita, adjoints au maire, Jean-Philippe Setbon, et Georges Frêche lors de la cérémonie organisée à l'Hôtel de Ville.

7 janvier

Une réception a été organisée à la caserne Jean-Guizonnier, en l'honneur du Lieutenant-Colonel Roger Bernard, Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Montpellier District, qui a fait valoir ses droits à la retraite après 38 années de service.



8 janvier

33 jeunes Barons ont été intronisés dans la Baronnie de Caravètes dans le cadre de la cérémonie "200 Barons pour l'an 2000". On comptait notamment auprès d'eux Georges Frêche, Philippe Saurel, conseiller municipal, 1^{er} Consul de la Baronnie, Roger Bec, Bayle des Barons de Caravètes et Paulette Carrière, Consul des Vestiaires.



12, 13 et 14 janvier

Près de 1200 adhérents des Clubs de la Ville ont participé, chaque jour au Zénith, aux repas du Nouvel An offerts par le Centre Communal d'Action Sociale aux retraités montpelliérains.

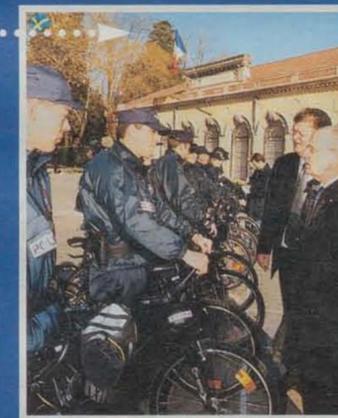


13 janvier

Galette des Rois à la Maison Pour Tous George-Sand. Organisée en partenariat avec la Maison Pour Tous Pierre-Azema ainsi qu'avec le Comité de Quartier et les amicales de défense des locataires des Aubes et de la Pompignane, cette manifestation a réuni 350 personnes qui ont notamment pu assister aux démonstrations des ateliers de danse de la Maison Pour Tous George-Sand.

13 janvier

Georges Frêche et Daniel Constantin, Préfet de l'Hérault, Préfet de la Région Languedoc-Roussillon, ont rencontré les 12 agents de police de la Brigade VTT créée dans le cadre du Contrat Local de Sécurité.



14 janvier

C'est autour d'une superbe galette des rois, symbole d'amitié et de partage, qu'ont été échangés les vœux pour la nouvelle année entre Georges Frêche, entouré d'élus du Conseil Municipal, et les membres du Bureau de la Fédération des Boulangers de l'Hérault réunis autour de leur président Gérard Methel.



14 janvier

Plus de 250 personnes ont participé à la Galette des Rois organisée par la Maison Pour Tous Marie-Curie en partenariat avec le Pétanque Club de Montpellier, ainsi qu'avec le Comité de Quartier et les commerçants de Celleneuve.

14 janvier

Pose de la plaque commémorative du Centenaire de la naissance de Jean Moulin, premier Président du Conseil National de la Résistance, sur la Place Royale du Peyrou. Cette plaque a été dévoilée par André Paillès, président départemental de la Fédération Nationale des Déportés, Internés et Résistants Patriotes, Georges Foubert, secrétaire général de l'association départementale des Anciens Combattants de la Résistance, et Patrick Peyre, conseiller municipal.



14 janvier

Vernissage de l'exposition "de Gaulle et la Libération" présentant jusqu'au 15 février, au Pavillon de l'Hôtel de Ville, de nombreuses photos et documents originaux. Aux côtés de Georges Frêche, de Raymond Dugrand, 1^{er} Adjoint au maire, d'Eric Macia, adjoint au maire, et de Michel Lafon, conseiller municipal, on comptait notamment Pierre Lefranc, écrivain, ancien Résistant, M. Buzin, président de la section locale des Combattants Volontaires de la Résistance et André Paillès, président départemental de la Fédération Nationale des Déportés, Internés et Résistants Patriotes.



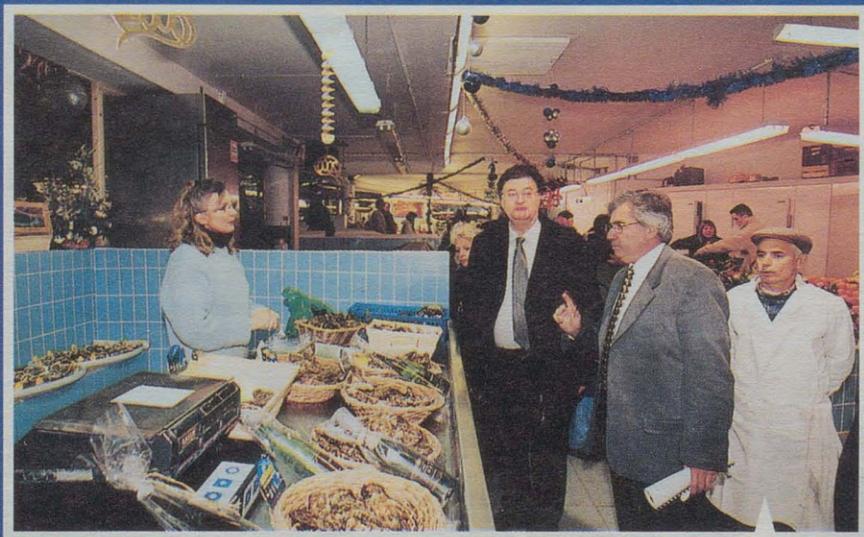
15 janvier

Pose de la première pierre de la Maison Pour Tous Paul-Emile-Victor. Ce nouvel équipement destiné aux habitants et aux associations du quartier Cévennes-Alco va être aménagé dans les murs du Mas Vanneau, au coeur d'un magnifique parc arboré situé en bordure de l'avenue Louis Ravas. L'ouverture au public est prévue pour l'automne 2000. On reconnaît notamment sur notre photo, aux côtés de Louis Calmels, adjoint au maire, de Christian Bouillé, d'André Weill et de Michel Lafon, conseillers municipaux, M. Pérémarti, du club de G.R.S. de Montpellier, Evelyne Krichen, présidente de l'association A.C.L.E., Mme Convert, présidente de l'association A.V.E.C. et Bernard Jory, président du Comité de Quartier Cévennes et environs.



14 janvier

Galette des rois et karaoké à la Maison Pour Tous Saint-Exupéry.



15 janvier

Inauguration, par Georges Frêche et Bernard Michel, adjoint au maire délégué au développement économique, des travaux de rénovation réalisés par la Ville de Montpellier aux halles Laissac. On reconnaît notamment sur notre photo Mme Yezid, ostréicultrice, et M. Ravese, l'un des représentants des commerçants des halles Laissac.



15 janvier

Inauguration des résidences "Les Maisons du Val", "Les Villageoises" et "Le Clos des Lauriers" réalisées par l'A.C.M. dans le quartier Bagatelle. Cette manifestation à laquelle ont participé des résidents réunissait aussi Louis Pouget, adjoint au maire, président de l'A.C.M., Hélène Mandroux-Colas, adjointe au maire, et Jacques

Montpellier au quotidien

Février 2000 / N°236

Spécial 7^e canton

LE 7^e CANTON, C'EST :

- Les Arceaux
- Les Cévennes
- Le Petit-Bard
- Saint-Clément
- Lepic
- Figuerolles
- Les Hauts d'Argency

La Maison pour Tous Paul-Emile-Victor ouvrira à l'automne 2000

C'est dans le quartier Alco Cévennes, en bordure de l'avenue Louis-Ravaz, dans le magnifique parc arboré en terrasses du Mas Vanneau, que va être aménagée la 20^e Maison pour Tous de Montpellier baptisée Paul-Emile-Victor. Cette Maison pour Tous va compléter en terme d'équipement de quartier, dès la rentrée 2000, les Maisons pour Tous Fanfonne Guillaume et Jacques-Prévert qui lui seront administrativement rattachées.

L'aménagement du grand bâtiment de construction ancienne du Mas Vanneau lui-même, de ses cours intérieures et du chai, va permettre de créer des salles de réunions, des salles de jeux, un hall d'exposition, des bureaux, des salles d'activités, une mairie annexe, un préau couvert et une grande salle polyvalente. Les 420 m² sur deux niveaux de ce nouvel équipement donneront aux habitants et associations des quartiers, la possibilité de s'adonner à une multitude d'activités sportives, culturelles et de loisirs à deux pas de chez eux.



Pose de la première pierre de la Maison pour Tous Paul-Emile-Victor, le 15 janvier dans le parc du Mas Vanneau. Cette nouvelle structure d'accueil et de loisirs est très attendue par les riverains du quartier Alco Cévennes.

Le Mas Vanneau, ainsi réintégré dans son quartier avec cette Maison pour Tous, va non seulement doter le quartier Alco Cévennes d'un outil fonctionnel, mais aussi d'un lieu de rencontres et de partage, un formidable pôle de vie.



La Maison pour Tous Paul-Emile-Victor, magnifique, dans son parc arboré, telle qu'elle sera cet automne, après les travaux d'aménagement du mas de Vanneau.

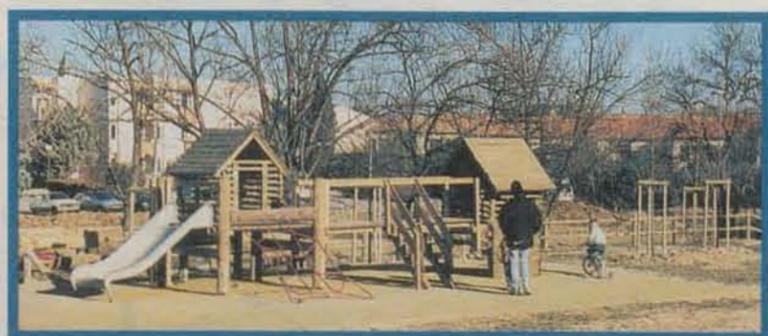
Un hectare de parc aménagé au Mas de Neuville

Au cœur du quartier des Cévennes, la Ville a aménagé, en concertation avec les associations de quartier, le terrain d'un hectare du parc du Mas de Neuville.

Un boulodrome et un parking, une aire de jeu et des plantations fleuries et arborées et la réalisation

d'un terrain de football au cours du 1^{er} trimestre 2000 seront complétés par de nouvelles plantations autour des terrains de sport et l'aménagement d'un cheminement sur l'ensemble du parc.

Les enfants et leurs parents ont sans attendre investi la nouvelle aire de jeu qui leur est réservée.



L'espace Bernard-Jouanique équipé d'un plateau multisports



La Ville vient de faire installer un plateau multisports près du gymnase Bernard-Jouanique, complétant ainsi l'ensemble des équipements sportifs de proximité et de qualité utilisés par les jeunes du quartier.

Les jeunes du quartier peuvent maintenant pratiquer leurs activités sportives et ludiques en toute sécurité sur le nouveau plateau sportif

7^e canton : les dernières réalisations et celles à venir

Voirie

- Aménagement du carrefour Marius-Carrieu, et création d'une piste cyclable.
- Réfection des voiries et des trottoirs à Figuerolles : rue Saint-Antoine, rue Saint-Etienne, rue Saint-Blaise, rue du Printemps, rue des cigales, rue Ronsard.
- Création du square des Hibiscus dans le quartier Croix d'Argent.
- Réfection de la rue Jean-Baptiste-Poquelin.
- Aménagement d'un carrefour à feu, à l'intersection de la rue Sainte-Geneviève et de l'avenue Louis-Ravaz dans le courant 2000.

Maisons pour Tous et clubs de 3^e Age

- Restructuration de la Maison pour Tous Joseph-Ricôme (quartiers Gély et Figuerolles). Fin des travaux en été 2000.
- Déménagement du club du 3^e Age Luis-Mariano dans les locaux de la Maison pour Tous Albertine-Sarrazin (quartier Figuerolles). Inauguration le 26 janvier 2000.

Groupes scolaires

- Mise en sécurité des locaux et réfection des offices et des sanitaires de l'école élémentaire Julie-Daubié (Les Cévennes).
- Réaménagement d'une classe et création d'un office à l'école maternelle Madeleine-Bres (Les Cévennes).

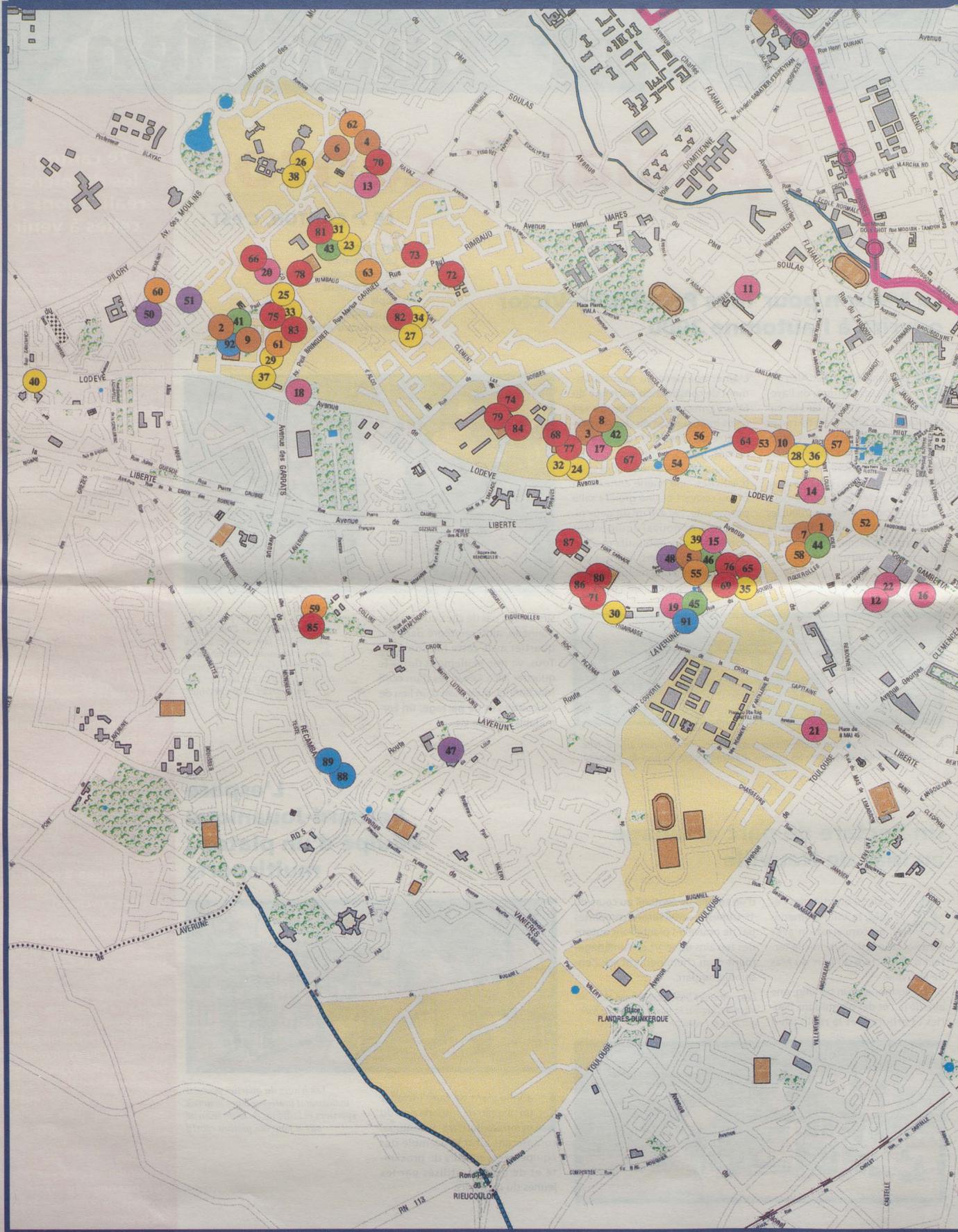
Equipements sportifs

- Création d'un plateau multi-sports au Petit-Bard au 1^{er} trimestre 2000.
- Réhabilitation d'un terrain de football à Figuerolles.
- Réfection, courant 2000, de la fosse de réception pour les gymnastes du gymnase Louis-Nègre (quartier Saint-Clément).
- Construction de gradins au boulodrome Perrier (quartier des Arceaux) dans le courant 2000.

Marchés

- Extension et mise aux normes européennes du marché des Arceaux, réputé pour ses produits biologiques.

LES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX DU 7^e CANTON



LES ENDROITS OU IL FAIT BON SE RENCONTRER

- MAISONS POUR TOUS**
- 1** Joseph-Ricôme
7, rue Pagès - Tél. 04 67 58 71 96
 - 2** François-Villon
Rue des Araucarias, Square Guillaume-Apollinaire - Tél. 04 67 45 04 57
 - 3** Jacques-Prévert
Annexe de la MPT Fanfonne Guillaume au cœur de la cité Astruc.
13, rue des Sureau - Tél : 04 67 04 23 10
 - 4** Paul-Emile-Victor
Travaux en cours dans l'ancien Mas Vanneau aux Cévennes. Ouverture à l'automne 2000
 - 5** Albertine-Sarrazin
Parc de la Guirlande, place Agrippa-d'Aubigné
Tél. 04 67 92 78 72
 - 6** Fanfonne-Guillaume
Rue des Avant-Monts, les Cévennes -
Tél. 04 67 04 23 10
 - 7** Théâtre Gérard-Philippe
Maison Pour Tous Joseph-Ricôme, 7 rue Pagès
Tél. 04 67 58 71 96
 - 8** Club du 3^e Age Jeanne-Galzy
14, Allée de Clémentville - Tél. 04 67 92 03 25
 - 9** Club du 3^e Age Paul-Boulet
Square Guillaume-Apollinaire -
Tél. 04 67 40 43 87
 - 10** Marché des Arceaux
Un marché riche en couleurs et en parfums où se côtoient un marché biologique et un marché traditionnel. Ouvert du lundi au samedi jusqu'à 13 h. Boulevard des Arceaux

LES ENDROITS OU IL FAIT BON APPRENDRE

- ÉCOLES PRIMAIRES**
- 23** Julie-Daubié (Les Cévennes)
183, allée de l'Aqueduc - Tél. 04 67 63 01 26
 - 24** Paul-Langevin (Cité Astruc)
5, rue de Clémentville - Tél. 04 67 92 85 70
 - 25** Louis-Armstrong (Petit Bard)
971, rue Paul-Rimbaud - Tél. 04 67 75 61 77
 - 26** Emile Combes
220, Rue Edmond Lauvard - Tél. 04 67 63 28 45
 - 27** Charles-Baudelaire (Les Pins)
311, avenue Saint-Clément -
Tél. 04 67 63 08 53
 - 28** Jeanne-d'Arc
9, boulevard des Arceaux - Tél. 04 67 92 35 72
 - 29** Joseph-Delteil
Rue des Araucarias - Tél. 04 67 10 05 76
 - 30** Frédéric-Bazille
146, rue du Mas-de-Merle - Tél. 04 67 42 67 64
- ÉCOLES MATERNELLES**
- 31** Madeleine-Brès (Les Cévennes)
183, allée de l'Aqueduc - Tél. 04 67 63 01 19
 - 32** Goethe (Cité Astruc)
3, rue des Coronilles - Tél. 04 67 92 75 38
 - 33** Geneviève-Bon (Petit-Bard)
971, rue Paul-Rimbaud - Tél. 04 67 75 66 33
 - 34** Rudyard-Kipling (Les Pins)
311, avenue Saint-Clément -
Tél. 04 67 63 09 65
 - 35** Docteur Roux
98, rue du Faubourg-Figuerolles -
Tél. 04 67 92 35 40
 - 36** Chaptal
9, boulevard des Arceaux - Tél. 04 67 92 35 43
 - 37** Jules-Michelet
Rue des Araucarias - Tél. 04 67 10 06 05
 - 38** Victor-Duruy
220, rue Edmond Lautard - Tél. 04 67 04 27 10
- BIBLIOTHÈQUES**
- 39** Jean-Paul-Sartre
Ouverte le lundi et jeudi de 16 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Parc de la Guirlande, place Agrippa-d'Aubigné
Tél. 04 67 58 26 65
 - 40** Simone-de-Beauvoir
Elle dessert les quartiers Celleneuve, Petit-Bard, Cévennes, Pergola.
"Le Benedictin", 39, rue François-d'Orbay, Celleneuve - Tél. 04 67 45 59 12

LES ENDROITS TONIQUES OU L'ON FAIT DU SPORT

- 64** Arceaux I, II, III
Boulevard des Arceaux
 - 65** Figuerolles I
Rue Pierre Fermaud
 - 66** Petit-Bard/Pergola
Cours Bellevue
 - 67** Antoine Perrier
Couvert, ce terrain est réservé à la boule "Lyonnaise". 6 Rue de Boussinesq
 - 68** Astruc
Rue des Coronilles
 - 69** Figuerolles 2
Rue de la Commune Clôture
 - 70** Isadora Duncan
Cette salle de 20 m sur 10 m est consacrée à la gymnastique rythmique et sportive.
Rue des Avant-Monts
 - 71** Gély
Salle consacrée à la boxe.
Rue José-Maria de Hérédia
 - 72** Louis Nègre
Une salle essentiellement consacrée à la gymnastique.
Rue Paul Rimbaud
 - 73** Bernard Jouanique
Un gymnase omnisport équipé de gradins pour le public.
32, rue Calvin
 - 74** Micheline Ostermeyer
Un gymnase de quartier omnisport qui permet la pratique du hand, basket, volley et tennis
Rue de las Sorbes
 - 75** Paul Rocca
Gymnase de quartier omnisports.
Avenue Paul-Rimbaud
 - 76** Terrain multisports Figuerolles
Rue de la Commune Clôture
 - 77** Astruc
D'une surface de 90 m sur 60 m, ce terrain est équipé de vestiaires et d'un éclairage.
Rue des Coronilles
 - 78** Bel Air
Un terrain équipé de vestiaires et d'un éclairage.
874, rue Paul-Rimbaud
 - 79** Mas de Tesse
Rue de Las Sorbes
 - 80** Alain Hernandez
Rue José-Maria de Hérédia
 - 81** Les Cévennes
Allée de l'Aqueduc
 - 82** Les Pins
Avenue de St-Clément
- TERRAINS DE FOOT**
- PLATEAUX SPORTIFS**
- 81** Les Cévennes
Allée de l'Aqueduc
 - 82** Les Pins
Avenue de St-Clément

LES ENDROITS OU L'ON FAIT SES PREMIERS PAS

- CRÈCHES**
- 11** Les Petits Loups
Cette crèche familiale organise l'accueil des enfants de 6 semaines à 3 ans au domicile d'assistantes maternelles agréées.
59, avenue de Las Sorbes - Tél. 04 67 54 31 32
 - 12** Crèche familiale associative
Créée à l'initiative de la CAF, gérée par l'association "Bienvenue à l'enfance", cette structure est réservée aux enfants dont les parents travaillent à des heures ou des jours inhabituels, 6, rue Bernard-de-Trévières - Tél. 04 67 22 99 01
 - 13** La Galineta
Crèche collective municipale qui accueille les enfants de 1 mois à 3 ans.
31, Rue des Avant-Monts, Les Cévennes -
Tél. 04 67 54 56 20
 - 14** Sophie-Lagrèze
Crèche collective municipale qui reçoit les enfants de 1 mois à 3 ans.
8, rue Jacques-Draparnaud - Tél. 04 67 92 24 66
 - 15** Les Moussaillons
Crèche parentale qui reçoit les enfants de 1 mois à 3 ans avec plusieurs formules d'accueil. La Guirlande, Résidence Parc de la Guirlande, Bt. D, 156, impasse J.-Brüller, dit "Vercors".
Tél. 04 67 58 13 86
 - 16** La Gerbe
Crèche parentale qui accueille les enfants de 1 mois à 3 ans avec plusieurs formules d'accueil.
19, rue Chaptal - Tél. 04 67 92 56 63
 - 17** La Bambinerie
Crèche parentale qui reçoit les enfants de 1 mois à 3 ans, avec plusieurs formules d'accueil.
11, rue des Sureau - Tél. 04 67 58 21 05
 - 18** La Coccinelle
Crèche associative.
194, avenue de Lodève - Tél. 04 67 03 06 32
- HALTES-GARDÉRIES**
- 19** Cité Gély
Centre Social de la CAF.
Rue François de Malherbe - Tél. 67 69 01 01
 - 21** H.L.M. Pergola (C.A.F.)
Rue d'Alco - Tél. 04 67 75 75 65
 - 22** Les petites Canailles - C.S.C.-E.A.I
Avenue Lepic - Tél. 04 67 07 20 60
- Relais Assistantes maternelles**
Maison de l'Enfance
6, rue Bernard-de-Trévières - Tél. 04 67 22 92 23

LES ENDROITS OU IL FAIT BON S'AMUSER

- CENTRES DE LOISIRS**
- 41** François-Villon
Accueille les enfants de 6 à 12 ans à la Maison Pour Tous au Petit-Bard.
4, rue des Aconits - Tél. 04 67 45 04 57
 - 42** Fanfonne-Guillaume
Centre de loisirs accueillant les petits de 3 à 12ans
Rue des Avant-Monts - Tél. 04 67 04 23 10
 - 43** Les Cévennes (ACLE)
Accueille les enfants de 6 à 12 ans dans les locaux de l'école Julie-Daubie
183, allée de l'Aqueduc - Tél. 04 67 52 80 97
 - 44** Joseph-Ricôme
Centre primaire
Quartier Plan Cabane
Avenue de Lodève - 7, rue Pagès -
Tél. 04 67 58 71 96
 - 45** Centres de loisirs de la CAF
Au centre social de la CAF Gély - rue F. Malherbe - Tél. 04 67 69 01 01
Au centre social de la CAF la Pergola, rue d'Alco - Tél. 04 67 75 75 65
 - 46** Ludothèque de la Guirlande
Reçoit les enfants de la naissance à 6 ans
Maison Pour Tous Albertine Sarrazin
Place Agrippa-d'Aubigné - Tél. 04 67 58 17 16

LES ENDROITS OU L'ON PARTAGE LA SOLIDARITÉ

- 48** Agence ACM Paul Valéry
24, rue Robespierre - Tél. 04 67 47 16 55
- 49** Antenne ACM Gély
8, rue Ronsard - Tél. 04 67 27 37 18
- 50** foyers Michel Belorgeot
41, impasse des Moulins - Tél. 04 67 40 04 44
- 51** Résidence-foyer Campériols
13-16, rue des Avelaniers -
Tél. 04 67 75 25 78 -
et 04 67 10 46 10
- 88** Cuisine centrale
Avenue de la Rocambale
- 89** Point de propreté Déméter des Cévennes
Ouvert mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19h. Jeudi de 8h30 à 12 h.
Dimanche de 9h30 à 13 h.
Allée de la Martelle - Tél. 04 67 47 10 20
- 90** Poste de police municipale Cité Gély
Rue du faubourg Figuerolles, 2 route de Lavérune - Tél. 04 67 47 48 27
- 91** Poste de police municipale du Petit-Bard
12, avenue du Petit Bard -
Tél. 04 67 45 12 20

LES ELUS DE VOTRE QUARTIER

- Raymond DUGRAND
Adjoint au Maire
Délégué à l'urbanisme et aux grands travaux
- Christian BOUILLE
Conseiller Municipal
Délégué aux travaux dans les écoles.
- Michel LAFON
Conseiller Municipal
Délégué au plan de circulation et aux constructions scolaires neuves.

Montpellier au Quotidien au service des Montpelliérains

Pour plus d'efficacité, la commission Montpellier au quotidien pratique souvent la concertation sur le terrain. Démonstration.



Serge Fleurence :
un élu de terrain

Serge Fleurence, adjoint au Maire, délégué à la Commission Montpellier au Quotidien aime bien se rendre compte par lui-même de la situation sur le terrain. Il sillonne, avec régularité, et de part en part, la ville qu'il connaît bien : ici, pour vérifier que les travaux commandés ont bien été exécutés et sans délai, là pour détecter éventuellement quelques améliorations à apporter dans le quotidien des quartiers, là encore, pour solutionner les problèmes, en concertation avec les habitants concernés. "Je mets un point d'honneur à traiter, au cas par cas, et avec le même intérêt, dès qu'elles parviennent à la Commission Montpellier au Quotidien, toutes les demandes exposées par les Montpelliérains. Les interventions mineures sont souvent réglées le jour même ou le lendemain. Pour les travaux nécessitant d'étudier plus concrètement la réalisation, j'ai coutume de me rendre directement sur place pour me rendre compte, et de convier à cette occasion le demandeur pour qu'il m'expose directement le pro-

blème. Ce rendez-vous suffit, en général, pour qu'une solution soit immédiatement envisagée en accord avec la personne". Les exemples sur le terrain ne manquent pas.

ASSURER LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS RUE DE REYNES

Didier Lacassagne est tous les jours confronté à la difficulté de circuler à pied, et qui plus est avec son enfant dans une poussette, en raison de l'absence de trottoirs rue de Reynes. Cette route qui débouche sur les Arceaux est très fréquentée et s'avère dangereuse pour les piétons. Après s'être rendu sur les lieux, Serge Fleurence a effectivement constaté la nécessité de prévoir sur une portion de cette rue et même quelque 20 mètres en amont, la réalisation de trottoirs pour sécuriser les déplacements piétonniers. Les travaux vont être rapidement entrepris, puisqu'ils débiteront dès le mois de février dans le cadre du budget 2000 de Montpellier au Quotidien.

PRÉVOIR UN EMPLACEMENT SPÉCIAL POUR LE STATIONNEMENT DES TRANSPORTS SCOLAIRES POUR LES ÉCOLES FRÉDÉRIC-BAZILLE ET CALENDRETA

Les travaux de mise en sécurité réalisés devant l'école Calandreta, rue du Mas de Merle, à la demande des parents d'élèves, sont maintenant terminés. S'ils réduisent les arrêts gênants et illicites devant l'école et diminuent les risques d'accidents, ils ne permettent plus aux transports scolaires de s'arrêter. Les bus utilisés pour les sorties culturelles, qui viennent trois après-midi par semaine chercher et ramener les écoliers, n'ont actuellement d'autres possibilités que de s'arrêter sur la voie, bloquant par-là même la circulation et créant une gêne régulière qui

n'est pas sans créer des problèmes. Un emplacement spécial qui permettrait aux transports scolaires de s'arrêter facilement vient d'être sollicité par Mireille Ribot, directrice de l'école élémentaire Frédéric-Bazille, mitoyenne de l'école Calandreta. Sur place, Serge Fleurence a constaté le bien fondé de cette demande et a immédiatement prévu d'aménager cet arrêt de bus dans le cadre des travaux actuels entrepris dans la rue.

AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA RUE PAGES

Pour Gérard Methel, président du syndicat des boulangers il est devenu très difficile, en raison des récents travaux effectués dans cette rue, perpendiculaire à l'avenue de Lodève, de stationner, de même qu'entrer et sortir des garages donnant sur la rue Pages. Des poteaux implantés sur les trottoirs, placés pour permettre le passage sécurisé des piétons tout au long de la rue, imposent un stationnement limité sur certaines zones de la voie, gênant la circulation et les accès aux garages des particuliers. Il est bien sûr difficile de satisfaire à la fois l'intérêt des piétons et celui des automobilistes. Après étude pourtant, un simple réagencement des poteaux sur l'ensemble de la rue, prenant en compte les avis des riverains, devrait très prochainement apporter une solution satisfaisante à tous ces désagréments quotidiens.



MONTPELLIER AU QUOTIDIEN, C'EST PRATIQUE : FAITE LE

0 800 34 07 07



Parce qu'il est toujours possible d'apporter une solution rapide aux problèmes qui compliquent ou gâchent votre vie de tous les jours, n'hésitez pas à composer le Numéro Vert (gratuit) que Montpellier au Quotidien met à votre disposition. Vos suggestions relatives à l'amélioration de votre cadre de vie (pose de bancs et corbeilles, eau, assainissement, voiries, espaces verts...) peuvent et doivent être solutionnées rapidement. :

- En 48 heures pour les interventions mineures : lampadaire en panne, borne à poser, signalisation à revoir, tags à enlever, rue à nettoyer...
- Pour les travaux plus importants impliquant études et concertations approfondies et nécessitant d'être budgétisés, une réponse vous est toujours rapidement communiquée.
- Les autres demandes, celles qui ne sont pas de la compétence de la Commission Montpellier au Quotidien (construction d'un gymnase, d'un rond-point, d'une piscine...) sont envoyées dans les trois jours, à l'adjoint au Maire et au service concerné, chargé d'effectuer une étude d'opportunité, et vous êtes toujours informé de la suite réservée à votre requête.

LES ÉLUS DU 7^e CANTON



Raymond Dugrand
1^{er} adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme et aux grands travaux.



Christian Bouillé
Conseiller municipal délégué aux travaux dans les écoles et au contrat local de sécurité, Conseiller général. Permanence le mardi de 9 h à 12 h à la Maison pour Tous Fanfonne Guillierme et le mercredi de 10 h à 12 h à la Mairie.



Michel Lafon
Conseiller municipal, délégué au plan de circulation et aux constructions scolaires neuves. Permanence le 1^{er} mardi du mois, de 18 h à 19 h à la Maison pour Tous Fanfonne Guillierme.



La chargée de mission du 7^e canton
Annie Foot-Masclac
Téléphone à la Mairie : 04 67 34 73 22